



Bureau de dépôt -
Bruxelles X
P701162

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

L'ESPERLUETTE

Trimestriel du CIEP | MOC

n° 97 - JUILLET-SEPTEMBRE 2018



ÊTRE OU NE PAS NAÎTRE ACTEUR.RICE CULTUREL.LE

« Il n'y a pas de crise migratoire en Europe »
Là où le changement a lieu...

Le Centre d'Information et d'Éducation Populaire du MOC (CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO et le Bagic.

L'Éducation permanente est notre quotidien la formation notre spécialité.

CONTACT:

Centre d'Information et d'Éducation Populaire
Chaussée de Haecht, 577-579
1030 Bruxelles
Tél.: 02.246.38.41-43
Fax: 02.246.38.25
Courriel: communautaire@ciep.be

COMITÉ DE RÉDACTION : Mario BUCCI, Virginie DELVAUX, Charlotte DE LEU, France HUART (coordination), Marie-Frédérique LORANT, Zoé MAUS, Florence MOUSSIAUX, Sophie WIEDEMANN, Nicole TINANT

SECRÉTARIAT : Francine BAILLET, Lysiane METTENS

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : Marine BUGNOT, Laurence DELPERDANGE, Charlotte DE LEU, Aurélie DELVALLÉE, Virginie DELVAUX, France HUART, Valérie LOSIGNOL, Cathy MARTIN, Jean-françois RASSCHAERT, Marie ROMAIN, Nicole TINANT, Sophie WIEDMANN

PHOTOS : Virginie DELATTRE et Catherine LIEVENS, Marc SZCZEPANSKI

IMPRIMÉ SUR DU PAPIER RECYCLÉ PAR DCL PRINTERS

CIEP COMMUNAUTAIRE : tél : 02.246.38.41, 42, 43 – fax : 02.246 38 25 – Courriel : communautaire@ciep.be

ÉDITRICE RESPONSABLE : Virginie DELVAUX – Chaussée de Haecht, 579 – 1030 Bruxelles

Le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en application. Son objectif est de mieux protéger l'utilisation des données personnelles. L'Esperluette du CIEP s'engage à stocker vos données de manière sécurisée, sans les partager avec des tiers. Vous pouvez en permanence vous désabonner, demander la rectification de vos données en cas d'erreur ou en demander la suppression en vertu de votre droit à l'oubli.

Pour toute question concernant l'utilisation de vos données, n'hésitez pas à nous contacter : communautaire@ciep.be



Reportage &

ÉDITORIAL

Être ou naître acteur.rice de la Culture 3

ANALYSE

Qu'est-ce qu'un.e Bagicien.ne ?..... 4
Associatif, pouvoirs publics, citoyen.ne.s : de la coopération
contrainte à la coopération durable 6
NTICs et Éducation permanente 8

MOUVEMENT EN CAMPAGNE

« Il n'y a pas de crise migratoire en Europe » 11
Quand la terre se cultive au féminin 12
Composition de ménages: un critère inégal et obsolète? 14
Bannière en résistance face à la criminalisation
des sans-papiers 15
Espace solidaire dans la région de Mons-Borinage 15

EN RÉGIONS

Là où le changement a lieu 17
Le Musée du Capitalisme à Arlon 19

MÉMOIRES EN RÉSUMÉ

Militance des délégué.e.s à la Clinique et Maternité
Sainte-Elisabeth 21

EN BREF

Rendre visible la *Pauvrophobie* 22
Résistances et arts 22
Le rôle de la formation des adultes dans les politiques
d'inclusion sociale 22

AGENDA

Dates à épinglez 23

FICHE PÉDAGOGIQUE

Instaurer un climat motivant et valorisant

Virginie DELVAUX ♦ directrice du CIEP communautaire

Être ou Naître acteur.rice de la Culture

« **N**-A-I-T-R-E », voilà un mot qui résume si délicatement en trois consonnes et trois voyelles notre projet BAGIC, nommé aussi *Brevet d'aptitude à la coordination de projets et d'organismes culturels et socio-culturels*. Parce que oui, à y regarder de près, c'est bien de naissance qu'il est question quand on pense au BAGIC, et ce même si la progéniture en question vient de se voir fêter ses 25 printemps.

Être né de...

Née du *Plan de développement des initiatives de l'Administration de la Jeunesse et de l'Éducation permanente en matière de formation des cadres culturels*, et plus particulièrement de cinq parents ayant une sensibilité prononcée pour la diversité : le CBAI, le CESEP, l'ICJ, le CIEP ainsi que la Fédération Wallonie-Bruxelles, la formation BAGIC a la particularité d'être un seul et même dispositif que chaque opérateur décline selon ses spécificités propres : l'interculturalité pour le CBAI, la jeunesse pour l'ICJ, l'Éducation permanente pour le CIEP et le CESEP, et jusqu'au début des années 2000, la dimension artistique au sein de la FWB.

Être né pour...

Le BAGIC est alors né en réponse aux attentes de plus en plus fortes des cadres de la Culture de pouvoir bénéficier d'une formation solide favorisant la réflexion sur des enjeux de politiques culturelles, la rencontre d'acteur.rice.s de différents secteurs et cherchant à outiller et améliorer la professionnalisation de leur métier. Les associations opérateurs ont

donc voulu construire un processus de formation se situant au croisement d'une démarche de professionnalisation et d'une démarche d'éducation permanente en formation.

Faire naître des...

Ce qui est merveilleux dans ce projet, c'est que la naissance du BAGIC engendre, chaque année depuis 25 ans, de nombreuses nouvelles formes de naissance : naissance de nouvelles questions culturelles à mettre à l'agenda de nos réflexions politiques, des envies de transformation sociale, de changements organisationnels, de nouveaux engagements, des projets en partenariat dans des espaces innovants, de nouvelles formes de mobilisation, et j'en passe. Mais ne nous en cachons pas non plus, le BAGIC fait aussi parfois naître des sentiments d'insatisfaction sur ce qui est vécu professionnellement, de l'isolement, du découragement face à certaines formes d'inertie aussi que nous devons pouvoir travailler en formation.

Et enfin, parce qu'on n'est pas né de la dernière pluie...

Le BAGIC permet, à celles et ceux qui l'ont vécu de se forger une expérience qui renforce leur capacité d'analyse et de réflexion et qui aigüise leur esprit critique à tel point qu'on leur renvoie souvent cet autre petit bout de phrase : « *On voit que tu as fait le BAGIC, toi !* ».

Pour quelques-unes de ces raisons, je vous invite dans les pages qui suivent à découvrir ou redécouvrir ce merveilleux projet qu'est le BAGIC, et qui sait pour les plus curieux et curieuses à venir le vivre dans une de nos futures sessions! ■

1. BAGIC : Secrétariat Francine Baillet Tél. : 02/246 38 41 Mail : bagic@ciep.be

Ce dossier de l'& est lié au séminaire interBAGIC qui s'est déroulé le 26 avril dernier dans les locaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour fêter les 25 ans d'existence de la formation BAGIC. Ce séminaire était organisé par le service de la formation de l'Administration générale de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles et les quatre opérateurs Bagic, le CIEP, le CBAI, le CESEP et l'ICJ. Il constituait une journée de formation commune à l'ensemble des Bagicien.ne.s en formation en présence de la Ministre de la Culture, Alda Greoli, des représentantes de la Ministre de la Jeunesse, Isabelle Simonis et de l'Administrateur général de la Culture, André-Marie Poncelet. L'intention était de rendre lisible et visible les spécificités du BAGIC, son originalité dans le paysage institutionnel ; de partager des expériences professionnelles et des expertises au travers d'analyses de pratiques professionnelles et enfin, de favoriser la mise en réseau des Bagicien.ne.s en formation. Les textes repris dans ce dossier sont le fruit des échanges entre les intervenant.e.s et la centaine de participant.e.s. Ils font l'objet d'une publication partagée au sein des trois revues associatives : *l'Agenda interculturel* (CBAI), *l'Esperluette* (CIEP) et *le Secouez-vous les idées* (CESEP). Ils sont repris sur les sites suivants : www.cesep.be • www.cbai.be • www.icj-bagic.be • www.ciep.be

CESEP



ÊTRE OU NE PAS NAÎTRE ACTEUR.RICE CULTUREL.LE

Marine Bugnot ♦ chargée de projet à l'asbl *Entr'âges* et Valérie Lossignol ♦ responsable administrative et GRH à *Central*

Qu'est-ce qu'un.e Bagicien.ne ?

Définition encyclopédique : Être humain se reproduisant au fil des rencontres professionnelles, changements de parcours et autres réorientations.

Le.la Bagicien.ne, qu'il soit en quête de légitimité, fortement incité.e par son organisation, à la recherche d'outils ou d'expériences, est un.e perfectionniste du travail socio-culturel souhaitant bien faire, TRÈS bien faire. Son habitat naturel est l'organisation socio-culturelle. Il.elle s'adapte à tout type de milieux, particulièrement ceux où il y a des... gens. Il.elle analyse son territoire et en identifie les enjeux.

Berger et bergère intelligent.e, meneur.se, gestionnaire de conflits, insuffleur d'énergie, il.elle cherche à transformer ses intuitions en s'appuyant sur des méthodologies aguerries. Bourré.e de doutes, d'interrogations et d'inquiétudes face aux changements sociétaux qui s'opèrent, il.elle se pose un tas de questions. Il.elle analyse les paradoxes qui existent entre associations et pouvoirs subsidiaires, associations et citoyen.ne.s.

Il.elle prend le risque de la coopération plutôt que du partenariat contraint. Vise la complémentarité et tente de dépasser la logique comptable de la gestion de projets. Préférant l'intérêt collectif à l'individuel, il.elle se laisse aller à l'intelligence du groupe qu'il.elle pilote ou se laisse piloter par le groupe en s'assurant que chacun.e soit soucieux.se de l'autre, qu'il.elle trouve sa place et puisse FAIRE ensemble.

Le.la Bagicien.ne a ce tout petit supplément d'âme qui va le faire partir du désir des gens en les écoutant plutôt que de son désir à lui.elle. Cette petite flamme, il.elle va l'entretenir parce que la démarche est plus importante que le résultat.

Acteur.rice politique, il.elle essaie de changer le monde. S'engageant pour de nobles causes, il.elle lutte pour le respect de la démocratie, lutte contre ses propres représentations du monde et celles des autres pour en trouver et en construire de plus justes. Révolutionnaire, c'est parfois contre son entourage le plus proche qu'il.elle doit se battre pour que son organisation continue à se questionner, se positionner et s'indigner.

La réalité de terrain

Le.la Bagicien.ne est formé.e pour transposer sur son terrain les exigences de la démarche d'éducation permanente : partir des aspirations des publics pour faire avec eux et non pas à leur place, utiliser des outils qui favorisent l'expression et la participation

des citoyen.ne.s, avoir une attention particulière aux plus précarisé.e.s, questionner les inégalités sociales dans une société qui se veut démocratique et solidaire. Mais il.elle est bien souvent rattrapé.e par la réalité du monde du travail socio-culturel et plus généralement du secteur non-marchand.

La plupart doit s'arranger avec la contradiction d'être rémunéré.e et donc de devoir vendre sa force de travail contre un salaire pour en échange favoriser l'émancipation des publics. Dès lors, quelle émancipation pour le.la travailleur.euse socio-culturel.le quand, de sa prestation, dépend sa survie financière ? De quelle marge de manœuvre dispose-t-il.elle réellement lorsque son engagement militant est lié à un contrat ? Comment lutter contre le manque de cohérence des organisations qui, par manque de moyens et d'outils de gestion interne adéquats, en viennent à écarter les valeurs prônées auprès des publics et des partenaires ?

« Il faut se rendre compte de la distance culturelle que l'on a avec son public quand on n'a soi-même manqué de rien. »

Une des conditions pour un travail d'émancipation de l'autre pourrait être une réflexion de chaque travailleur.euse, chaque organisation et finalement tout le secteur social, culturel et socio-culturel sur les moyens à mettre en œuvre pour favoriser l'émancipation collective du travail. La co-construction et la participation aux processus démocratiques internes sont des démarches qui permettraient de faire vivre l'éducation permanente dans tous ses aspects, y compris dans l'organisation du travail.

Par ailleurs, comment favoriser le pouvoir d'agir des publics quand les acteurs et actrices du secteur eux-mêmes travaillent dans des conditions qui les empêchent d'exercer pleinement le leur ? En effet, les conditions de travail se précarisent de plus en plus avec un manque de moyens récurrent, des demandes plus nombreuses à traiter, des équipes en sous-effectifs, des contrats de travail de plus en plus incertains et une tendance au finance-

ment par projets spécifiques dans un temps court au détriment du financement pérenne des missions globales des organisations. Plus généralement, le secteur non-marchand est de plus en plus touché par des contraintes d'ordre économique qui mettent l'accent sur l'efficacité au détriment du rapport humain inhérent au travail socio-culturel. Cette évolution impose un rythme de plus en plus rapide et des réponses standardisées, ce qui peut être cause de souffrance pour les acteurs et actrices du secteur, sans parler de l'impact sur les personnes avec qui ils.elles travaillent.

À cela s'ajoute l'idéologie dominante du projet, outil qui forme notre intervention au point que, s'il est mal utilisé, il s'inscrit dans une logique de réussite versus échec. Pour des personnes en situation de précarité, vivant l'échec de manière quotidienne et aigüe, il y a un vrai risque à nourrir un peu plus ce sentiment si le projet ne rencontre pas les objectifs fixés. Ainsi, le danger est grand d'instrumentaliser les personnes au nom du projet et de l'objectif de la participation.

Au départ née des mouvements d'émancipation du monde ouvrier, l'Éducation permanente agit aujourd'hui dans un monde où les causes de lutte se sont multipliées. Ce qui explique la diversité et la richesse du secteur socioculturel : ouverture vers des publics plus larges, élargissement de la notion de précarité, multiplication des luttes, terrains et outils variés. L'Éducation permanente est à la croisée des chemins : entre activation, intégration des publics, émancipation et pouvoir d'agir¹, dans un contexte sociétal où nous subissons tous et toutes l'injonction à être actif.ve.s, c'est-à-dire être utiles, productif.ve.s et rentables.

Dans ce foisonnement des luttes, ce qui fait le commun entre les acteurs et actrices de politiques culturelles, c'est la démarche au cœur de l'Éducation permanente, que les actions soient reconnues dans le cadre d'un décret ou pas. Et les difficultés que le.lla travailleur.euse socio-culturel.le rencontre parfois sur le terrain avec ses partenaires, ses collègues, sa hiérarchie ou ses pouvoirs subsidiaires peuvent être autant de leviers qui permettent de revendiquer et d'assumer une philosophie de travail qui porte en elle-même une dimension profondément politique.

Quelques revendications

Sans prétendre entrer dans l'exhaustivité, cette approche défend les éléments suivants :

- rendre acteur.rice au lieu d'activer ;

- questionner les enjeux liés au partage du pouvoir ;
- développer l'esprit critique ;
- se réapproprier le débat public ;
- travailler sur un pied d'égalité avec les publics, faire avec eux et non pas pour eux ;
- partir des aspirations des gens, se laisser aller à leur faire confiance, au lieu d'imposer un projet déjà ficelé sur base de nos représentations ;
- se permettre de se laisser surprendre par l'inattendu, l'incertitude du processus et laisser la place à la créativité nécessaire pour y répondre (par exemple, laisser un budget « non attri-

« Le complexe du petit nombre de participants devrait être dépassé, il faut tabler sur la participation. »

bué », pour créer un projet non prévu initialement dans le plan d'action) ;

- s'appuyer sur l'intelligence du collectif ;
- partir de vécus individuels, prendre conscience de leur dimension collective pour en avoir une lecture politique ;
- défendre des pratiques professionnelles qui valorisent la convivialité et des rapports où l'humain est au cœur de la démarche² ;
- inscrire son action dans le temps long, au contraire des injonctions actuelles à « faire vite », « être efficace », « productif ».

Le chantier est vaste, on s'en rend compte, et il peut sembler naïf de vouloir changer le monde à ce point mais le jeu en vaut la chandelle...

1. C. DELHAYE et C. DRICOT, *L'éducation permanente : ses enjeux actuels et à venir*, Nivelles, CESEP, 2012.
2. Voir D. PUAUD, « Micro-traces d'hospitalité », dans *Le travail social ou l'art de l'ordinaire*, yapaka.be, 2012.



Sophie Wiedemann ♦ permanente CIEP communautaire

Associatif, pouvoirs publics, citoyen.ne.s : de la coopération contrainte à la coopération durable

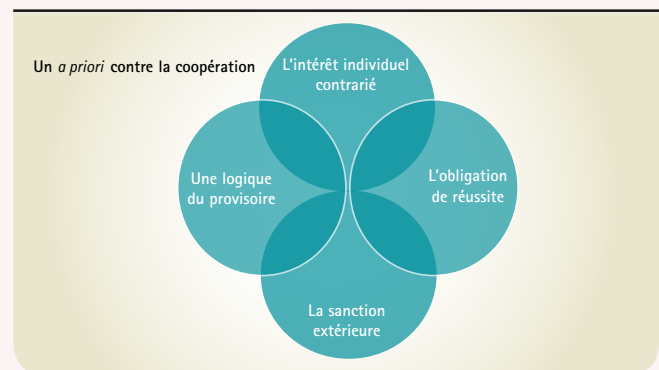
Alors que les pouvoirs publics désignent les associations comme des « partenaires », ces coopérations sont souvent vécues comme imposées de l'extérieur et avec une obligation de résultat. Partant de ce constat, Christian Boucq invite à changer de regard sur cette coopération. Affiner cette connaissance contribue à redonner du sens et du souffle à la coopération dans les pratiques culturelles. En s'appuyant sur une théorie élaborée avec le philosophe Marc Maesschalck¹, il distingue deux paradigmes de coopération : la coopération contrainte et la coopération durable ou souhaitée. Mieux connaître les éléments des deux paradigmes pourrait aider à dépasser les postures caractéristiques de la coopération contrainte, afin de basculer vers une coopération souhaitée et durable, pour bénéficier des fruits d'une pleine coopération. L'actuelle profusion d'initiatives citoyennes nous amène à considérer aussi bien la coopération entre associations et pouvoirs publics, entre associations elles-mêmes, qu'entre associations et (collectifs) d'habitant.e.s.

Avec une vision de l'action culturelle comme une forme d'action collective, dans laquelle peuvent être vécus des processus de coopération transformateurs apportant des « *suppléments* » plutôt que des « *compléments* » ; processus qui fédèrent les énergies, ressources et financements, sous certaines conditions, comme la pertinence sociale, la durée du travail, mais aussi l'attitude des acteur.rice.s de la coopération, leur désir d'instaurer une relation de confiance.

La coopération contrainte et ses paradoxes

Visant la réduction de dépenses publiques, la rentabilité et la mise en concurrence généralisée, le contexte néolibéral favorise ce paradigme en créant des financements publics limités. Le paradigme de coopération contrainte ne résulte pas d'un choix concerté entre acteur.rice.s mais d'une injonction institutionnelle. Le décret Centres culturels notamment conditionne les financements à une coopération avec de nombreux autres acteur.rice.s. Il s'inscrit en général dans un contexte de continuité des actions en cours et entraîne une obligation de réussite, qui n'invite pas à l'action collective : la coopération est alors un risque et est envisagée à titre **provisoire**, avec l'idée de pouvoir changer de partenaire si elle ne fonctionne pas. Plus les partenaires sont nombreux, plus la coopération est considérée comme un empilement de risques. Dans ce cadre, les **prétentions d'action collective** se réduisent à une action relativement **minimale**.

Le paradoxe de la « coopération contrainte »

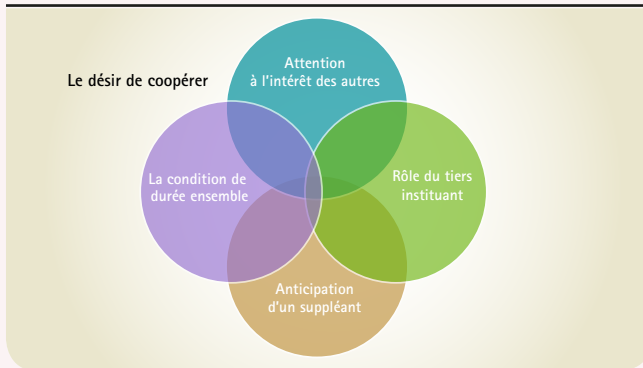


Outre les contraintes institutionnelles, le paradigme de la coopération contrainte se retrouve en chacun.e de nous : nous coopérons en considérant le plus petit dénominateur commun entre parties prenantes, avec une logique comptable du type « *Je dois en retirer plus que ce que j'y mets* ». Par exemple, chaque partenaire énonce sa spécialité dans une recherche de complémentarité. Il.elle coopère en restant dans son cadre d'action prédéfini individuellement, où les risques et les effets sont maîtrisés. Enfin, les acteur.rice.s s'impliquent à condition que les autres prennent autant de risques qu'eux.elles, avec **l'idéal d'une coopération win-win**, dans laquelle chacun.e compléterait les **compétences/ressources** lacunaires dans leur plan d'action respectif. Le milieu associatif ressent très souvent la peur de « se faire piquer ses idées » ou « son public », ce qui produit paradoxalement une **implication minimale dans la collaboration**.

La coopération durable ou souhaitée et ses exigences

À côté des coopérations contraintes, existent des formes de coopération dans lesquelles le calcul cout/avantage ne semble pas prévaloir. L'hébergement des sans-papiers par des citoyen.ne.s, ou les ateliers vélo gratuits gérés bénévolement sont des formes de solidarité réelles et non de principe. Ainsi, l'action ne naît pas toujours d'un plus petit commun dénominateur identifié, ni d'un incitant à la coopération aussi puissant que le financement, mais aussi d'acteur.rice.s **prêt.e.s à agir** qui **mettent en commun du temps et des ressources** pour des **fins communes**. Ces **finalités non-marchandes pertinentes socialement** ne sont jusqu'alors pas prises en compte par l'action publique, voire associative. Les

La coopération désirée et ses besoins



premières mutuelles et actions syndicales en sont des exemples indéniables, ainsi que les enjeux des « nouveaux mouvements sociaux » : féminisme, justice migratoire...

Ce paradigme de coopération n'est donc pas inventé *ex nihilo* mais s'appuie sur des pratiques solidaires existantes. Les personnes s'engagent en acceptant l'**incertitude d'un processus relationnel au-delà des rôles déjà définis**. Les acteur.rice.s en présence se **décentrent du calcul de leur intérêt individuel au profit du but de la cause collective**. Dans ce cas, se crée une confiance mutuelle et une capacité à travailler ensemble, au-delà d'un projet particulier ou d'un objectif initial.

Par exemple, des habitant.e.s ayant réalisé dans leur commune le BLED, une *give box*² ont suscité beaucoup d'enthousiasme. Si la *give box*, incendiée six fois, a finalement fermé, d'autres actions ont été poursuivies. Même si un projet n'a finalement pas lieu, dans ce paradigme, les parties prenantes ont pris conscience du **supplément** (et non du complément) **de valeur** lié à un **niveau d'action supérieur**, car les **risques** inhérents à l'action collective sont **mutualisés** et l'attitude des acteur.rice.s a suscité un désir de continuer à agir collectivement **dans le temps**. On parle alors de **coopération souhaitée et/ou durable**. Elle devient durable en ayant des effets à deux niveaux : confiance en soi, dans les partenaires et en un 'nous', en tant que **collectif instituant** : par exemple, lors de la constitution de plateformes associatives ou mixtes autour d'enjeux dépassant les identités et pratiques de chaque membre, se constitue une identité propre. Alors, la méfiance du grand public quant à la récupération que pourrait opérer un.e de ses membres diminue. Ce 'nous' n'est cependant jamais configuré « *une fois pour toutes* », contrairement à une institution plus « *identifiable* » dans le temps.

Alors, la méfiance du grand public quant à la récupération que pourrait opérer un.e de ses membres diminue. Ce 'nous' n'est cependant jamais configuré « *une fois pour toutes* », contrairement à une institution plus « *identifiable* » dans le temps.

Trois conditions méthodologiques permettent de l'instaurer :

- un **processus de gestion des risques en commun** : déterminer qui assurera le nettoyage des déchets dans la *give box*, par exemple.
- un **processus de gestion des conflits –inévitables** : nommer et traiter les conflits le plus vite possible.

- un **processus d'animation** : là réside le **métier d'animateur.rice** : revenir au désir des gens de « *travailler* » une question; amener une **manière de traiter les questions, de garantir la participation de tou.te.s** et l'intérêt du collectif, avec une attention à l'intérêt de chacun.e, en étant capable par exemple de piloter un groupe fluctuant ; en intégrant l'anticipation des risques et la gestion des conflits. Les « **intelligences citoyennes** »³ peuvent être mobilisées. Dans une société qui nie l'espace et le temps, ce métier de **relations objectives sur des enjeux locaux est non délocalisable**.

En réalité, les deux paradigmes coexistent et une injonction institutionnelle à la coopération peut être transformée en coopération désirée : selon Maesschalck, « *il y a donc une incertitude du désir de coopération, mais celle-ci ne peut être "traversée" que par un travail sur les croyances relationnelles. Soit je n'attends rien de mon environnement relationnel, je le préfère figé ; soit je suis ambivalent par rapport à ses apports possibles (...). Tout va dépendre de la manière dont je vais tenter d'investir ce processus instituant [ici, une injonction institutionnelle à la coopération] et à le maintenir*

dans la durée avec l'ensemble des concernés. À tous les coups, il ouvre la possibilité de sortir d'une fiction de complémentarité (...), pour envisager une forme supplémentaire, une réélaboration des rôles et de leur interaction. Si cet engagement est recherché et favorisé, alors une coopération désirée peut prendre corps »⁴.

« On oublie que tout est politique. »

Réactions des participant.e.s de l'atelier

En nommant ces compétences, les animateur.rice.s professionnel.le.s affirment leur rôle dans ces actions citoyennes mêlant bénévoles et professionnel.le.s : ne risque-t-on pas alors de renforcer le paradigme de la coopération contrainte en institutionnalisant davantage ce rôle ? Pour les BAGICien.ne.s, en présence de certains membres de collectifs peu militant.e.s, ils.elles ont tendance à adopter un comportement un peu directif. Militante dans un projet d'aménagement public dans sa commune, une BAGICienne se demande si le désir d'individus participant à titre personnel à des collectifs ne porte pas davantage une cause, que celui des



travailleur.euse.s représentant.e.s des institutions dans ces mêmes collectifs (difficulté d'y agir).

Pour les coordinateur.rice.s d'asbl, l'emploi reste un nœud, amenant des réalités autres que celles du bénévolat et des besoins d'une cause citoyenne, qui renforcerait le paradigme de coopération contrainte. L'exemple de certains collectifs qui se vident suite à l'obligation d'avoir des coordinateur.rice.s montre les effets négatifs de cette coopération. Certain.e.s sont notamment confronté.e.s à la difficulté d'instituer une identité collective indépendamment des porteur.euse.s de projet ; d'autres à la tarification des animateur.rice.s dans les maisons de jeunes.

Se pose ainsi la question plus globale des cadres administratif.ve.s vis-à-vis de l'action associative : il est donc nécessaire d'être **toujours vigilant aux désirs citoyens, à ne pas réduire l'identité et champ d'action aux dispositifs publics-financés. Une attention** aux modes d'action mixtes bénévoles/salarié.e.s et une **place pour l'auto-évaluation** doivent être prévues. La tendance à cacher la tension professionnel.le/bénévole dans les projets est souvent problématique. Pour cet aspect, il s'agit de **nommer le cadre professionnel.le/subsidié**, de le considérer collectivement comme des paramètres, des éventuels antagonismes à prendre en compte dans la gestion des conflits. Pour C. Boucq, les bénévoles sont bien conscients du supplément lié au.à la salarié.e. **Il est important de ne pas se positionner comme interface avec les pouvoirs publics.** Dans le cas d'un échec d'un projet, imputable à la commune, comment rebondir avec les habitant.e.s mobilisé.e.s ? Un risque est de se positionner comme interface d'où, souvent, la méfiance de la part des habitant.e.s envers les animateur.

Nicole Tinant ♦ permanente CIEP communautaire

NTICs et éducation permanente¹

Indéniablement, la place du numérique dans notre société est considérable : il influence les rapports de force, les processus d'inclusion/exclusion, les (dé)mobilisations, ... Alain Loute s'est interrogé sur la place à donner aux NTICs² dans nos pratiques, nos formations en éducation permanente et la manière de les utiliser.

Le numérique comme nouveau « milieu » d'action

Sur base de diverses analyses, Alain Loute définit davantage les NTICs comme un nouveau « milieu » d'action transformateur de la société sur différents plans que comme de simples outils.

- **Modification de la notion même de territoire et d'habitat** : Dominique Boullier développe le concept d'« habitèle », sorte de support d'identité digitale portable, qui est à envisager comme un écosystème formé par les objets connectés qui entourent et accompagnent chaque individu, et s'inscrit dans une série d'enveloppes qui, à la fois, le protègent et constituent des interfaces.
- **Apparition d'une nouvelle civilisation** : nouvelles formes de sociabilité, de rapport à l'écriture et à la lecture, Pour Milad

rices. La rencontre avec les habitant.e.s est plus importante que l'échec. Si, par la suite d'autres projets naissent avec certain.e.s, « alors c'est gagné ».

C. Boucq attire aussi l'attention sur la capacité des collectifs à revendiquer et sur celle des politiques à être interpellé.e.s. Lorsque la coopération mûrit, le collectif devient un interlocuteur valable auprès des pouvoirs publics, auprès de qui tout devient négocié et négociable – jusqu'à se dire parfois « on fait sans subsides ! », comme à la Bergerie des 100 noms (ZAD de Notre-Dame des Landes, France), projet agricole collectif qui s'oppose explicitement à la politique publique menée (construction d'un aéroport et obligation d'identifier individuellement un porteur de projet).

L'emploi, la pérennité de l'action associative et l'équilibre dans les relations avec les pouvoirs publics sont à considérer sur un temps long, dans une **perspective de coopération conflictuelle, de mouvement social et de commun** ; en se demandant éventuellement « *Comment les acteurs publics peuvent participer à notre action ?* » – plutôt que de chercher le dispositif de financement adéquat pour se lancer. Au bout d'un an d'existence, l'atelier vélo-cité a notamment reçu des financements pour les outils. ■

1. Marc MAESSCHALCK, « L'impératif de coopération au travail : utopie ou réalité qui nous lie ? ». Conférence au Printemps de l'éthique : *Un travail qui nous relie : utopie ou réalité ?*, Libramont 4 mai 2018, Weyrich, 2018.
2. www.consoglobe.com/givebox-boite-don-cg
3. Majo HANSOTTE, *Les intelligences citoyennes, Comment se prend et s'invente la parole collective*, De Boeck, 2005 ; Sophie WIEDEMANN, *Les outils d'intelligence collective pour une démocratie augmentée*, Bruxelles, CIEP, 2018 (www.ciep.be)
4. M. MAESSCHALCK, *op.cit.*

Doueïhi, le numérique « est en train de devenir une civilisation qui se distingue par la manière dont elle modifie nos regards sur les objets, les relations et les valeurs, et qui se caractérise par les nouvelles perspectives qu'elle introduit dans le champ de l'activité humaine ».

- **Projets de société défendus par de nombreux acteur.rice.s politiques** : en 2000, l'objectif de la Conférence de Lisbonne était de construire une « société européenne de la connaissance », où tous et toutes pourraient participer à la production de connaissances.
- **Participation** : pour certain.e.s, les NTICs permettent de rendre les citoyen.ne.s plus « actif.ve.s » et plus participatif.ve.s.

Regards critiques : un milieu ambivalent

Le numérique est également un milieu d'action ambivalent, source d'inégalités, d'exploitation et de destruction de l'attention et du savoir.

- **Inégalités** : L'enjeu actuel se situe plus dans la capacité à utiliser les NTICs plutôt que d'y avoir accès. Rémy Rieffel parle

d'« *inégalité numérique* » plutôt que de fracture numérique. L'inégalité se situe à trois niveaux : l'avoir (disposer de technologies) ; le savoir (disposer de compétences) ; et le pouvoir (tirer profit de leurs usages).

- **Exploitation** : Fans, blogueur.euse.s, contributeur.rice.s à des sites collectifs, invité.e.s de télé-réalités, ... sont une main-d'œuvre non rémunérée « *qui relèvent du "playbor", mélange indissociable de plaisir ludique (play) et de travail productif (labor), faisant d'Internet un mixte instable et déroutant de terrain de jeu et d'usine* ». On parle de « *capitalisme parasitaire* », de « *travail gratuit* », de « *prosumer*³ ».
- **Destruction de l'attention et du savoir** : Pour Cédric Biagini, les NTICs modifient notre rapport au livre et à la lecture, « *pratique au cœur de notre culture qui permet d'apprendre, de s'instruire, de s'élever, de se construire* ». Fondement de nos civilisations modernes et démocratiques, le livre favorise l'attention et la concentration. Selon Nicholas Carr, il est, actuellement, supplanté par l'internet qui nous distrait et change notre façon de penser et de mobiliser notre mémoire. Les NTICs « *détruisent notre attention et nos capacités de concentration. Elles fabriquent des individus éclatés, dispersés, perpétuellement agités, en quête de sensations fortes, incapables de se fixer, de contempler, de se plonger dans un état d'abandon esthétique* ».

« La contrainte du trop peu de tout développe des habitudes qui éteignent les perspectives et les rêves. »

Vers une culture numérique critique

Entre le rejet des technologies numériques et l'optimisme naïf émerge une troisième voie : le développement d'une « *culture numérique critique* ». En tant que formateur.rice, l'enjeu serait de permettre aux participant.e.s de se situer et de se positionner par rapport à l'ambivalence du milieu. Pour Bernard Stiegler, le web « *est à la fois un dispositif technologique associé permettant la participation et un système industriel dépossédant les internautes de leurs données pour les soumettre à un marketing omniprésent et individuellement tracé et ciblé par les technologies du userprofiling* ». Pour construire une culture numérique critique, Alain Loute nous propose cinq pistes de réflexion.

1. Ouvrir les « boîtes noires » technologiques

Une mise en forme particulière d'un savoir a un effet sur les médiations techniques. « *Un "même" texte n'est plus le même lorsque changent le support de son inscription, donc, également, les manières de lire et le sens que lui attribuent ses nouveaux lecteurs. La lecture du rouleau dans l'Antiquité (...) mobilisait tout le corps*

puisque le lecteur devait tenir l'objet écrit à deux mains et elle interdisait d'écrire durant la lecture. (...) Le lecteur peut feuilleter le livre (...) et il lui est possible d'écrire en lisant ».

Non neutres, les technologies imposent des contraintes de maniement et exercent une forme de pouvoir sur nos conduites. Les concepteur.rice.s anticipent leur usage au départ d'objectifs et de valeurs, en partant de scénarii. Néanmoins, les NTICs se caractérisent par une flexibilité interprétative. Selon Andrew Feenberg, même si la manière dont fonctionne une technologie est prédéterminé par un script, les fonctions techniques ne sont pas totalement prédéterminées : elles sont découvertes « *au cours de leur développement et de leur utilisation* ».

Pistes de réflexion pour une culture numérique critique :

- Prendre conscience qu'un objet technique n'est jamais neutre, qu'il prédétermine nos capacités d'actions et est soumis à « *interprétation* » par une multitude d'acteur.rice.s.
- Travailler et échanger avec des ingénieur.e.s et/ou des développeur.euse.s d'objets techniques.
- Prendre conscience des questions posées dans le design de l'objet.
- Ouvrir concrètement la « *boîte noire* » des objets techniques.

Expériences réalisées ou observées par les participant.e.s :

- Travail sur les représentations, conférences-débats sur les stratégies mises en œuvre, les leviers et les pistes d'actions citoyennes : obsolescence programmée et Gsm, Facebook, Twitter, logiciel spécifique, comme un logiciel comptable inadapté à la réalité comptable en Asbl, ...
- Analyse critique d'objets technologiques lors de workshops organisés dans un FabLab avec designers, programmateur.rice.s. Activités de sensibilisation sur les techniques et enjeux autour de la fabrication numérique, du *Do It Yourself* et de l'open source des objets.

2. Utiliser les technologies pour constituer une culture partagée

Pour Marcel Gauchet, internet risque de contribuer au renforcement d'une forme d'individualisme. L'internaute constituerait la figure la plus avancée de l'individu « *sans appartenance et hors médiation, doté d'un accès universel à toutes les sources d'information et de la capacité opératoire de toucher le monde entier par ses productions intellectuelles, sans intermédiaire. Internet en ce sens, c'est le média absolu, la médiation qui abolit toutes les autres médiations, ou plus exactement qui les rend inutiles* ». Philippe Meirieu parle de « *pédagogie problématisatrice* » lorsque « *les savoirs ne sont plus des « biens » qu'on échange sur un registre marchand, mais des représentations partagées du monde par lesquelles chaque histoire singulière se relie à une universalité en construction* ».

Pistes de réflexion pour une culture numérique critique :

- Mettre les TICs au service de problèmes communs à résoudre, en développant une intelligence collective et partagée.
- Garder trace du processus comme du résultat.

Expériences réalisées ou observées par les participant.e.s :

- Fablab : ateliers de fabrication numérique où se crée une communauté d'entraides, d'échanges de savoir-faire et de construction collective.
- Utilisations de NTICs pour faciliter l'organisation de sondages et d'échanges internationaux, le partage d'information sur des événements/actions au sein du collectif MJ, la mutualisation des ressources.

3. Prendre en compte la temporalité de l'apprentissage et de l'action

Face à la surabondance d'informations, les sites web cherchent à solliciter, capturer et canaliser notre attention. Cette temporalité peut être mise en tension avec celle nécessaire à l'apprentissage. Pour Philippe Meirieu, « l'école doit se saisir du numérique, travailler sur ses usages ; elle doit s'instituer à leur égard comme espace de dé-célération sans lequel le nouvel ordre informatique ne laissera guère de place pour le tâtonnement proprement humain de la pensée ».

Pistes de réflexion pour une culture numérique critique :

- Veiller à rendre possible une temporalité longue de l'apprentissage.
- Éviter que la temporalité du milieu technologique ambiant ne s'impose au processus d'apprentissage.

Expériences réalisées ou observées par les participant.e.s :

interpellation du personnel enseignant sur l'usage de tablettes au sein de l'école et leur nuisance sur l'apprentissage de certains enfants.

4. Distinguer les formes de savoirs et connaître leurs limites/apports

Cédric Biagini dénonce la pauvreté des big data qui produiraient un savoir sans hypothèses, les corrélations nous permettant d'agir directement sur les phénomènes, sans avoir à en comprendre les causes. « L'Intelligence des machines, celle qui compte et calcule, risque de triompher de celle des humains, celle qui raconte, ressent, argumente, dialogue, ironise ».

Pistes de réflexion pour une culture numérique critique :

- Pluraliser les formes de savoir.
- Penser l'articulation entre tous les types de savoirs.
- Reconnaître leurs intérêts, apports et limites.



Reportage &

Expériences réalisées ou observées par les participant.e.s :

- Mise en place d'un groupe de travail « PUNCH : pour un numérique critique et humain » avec diverses asbl du secteur.
- Création d'un espace pour une meilleure prise de recul.
- Organisation de cycle de conférences, formations, sur le numérique, pour une appropriation des problématiques liées à l'environnement numérique et une meilleure prise de recul.

5. Faire des technologies un moyen de partager le « pouvoir en commun »

Un des éléments essentiels de la formation en éducation permanente est de remettre en jeu la répartition du pouvoir entre les formateur.rice.s et les apprenant.e.s. Il faut donc être conscient de l'influence possible de certaines technologies dans l'exercice du pouvoir au niveau du groupe qui les utilise. Michel Puech distingue deux « cultures techniques » du numérique :

- Une culture fermée, de type command and control : usage limité mais sécurisé ; l'utilisateur.rice ne peut faire que ce qui est prévu et autorisé par le.la concepteur.rice.
- Une culture ouverte : innovation collaborative et fonctionnement démocratique mais vulnérabilité et enjeux d'interopérabilité.

« Nous devons nous dégager de nos représentations de la précarité. »

Pistes de réflexion pour une culture numérique critique :

- Veiller à ce que les technologies utilisées servent bien l'idéal d'un pouvoir partagé du processus de formation.
- Garder une forme de vigilance par rapport aux nouvelles formes d'exclusion.
- Protéger les formes de savoirs produits de leur captation par des tiers.

Expériences réalisées ou observées par les participant.e.s :

création d'un collectif à Tournai « Les jeunes donnent de la voix » sur Facebook. Objectifs : demander leur avis aux jeunes, stimuler les échanges d'idées et d'opinion, construire ensemble des propositions concrètes et les communiquer aux responsables politiques. Résultats obtenus : murs d'expression, salle de concert, skatepark, reconnaissance au niveau des représentant.e.s politiques et culturel.le.s...

1. Cet article est inspiré de l'intervention d'Alain Loute, de son article « Quelle place pour le numérique dans nos pratiques de formation émancipatrice ? Pistes de réflexion pour une démarche d'éducation permanente » (En ligne www.academia.edu/36050250/Quelle_place_pour_le_numérique_dans_nos_pratiques_de_formation_émancipatrice_Pistes_de_réflexion_pour_une_démarche_d'éducation_permanente) et des échanges de l'atelier.
2. NTICs : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.
3. Prosumer : tendances des consommateur.rice.s à se professionnaliser et s'approcher du profil de producteur.rice.

Aurélie Delvallée ♦ Inform'Action

« Il n'y a pas de crise migratoire en Europe »

Le 1^{er} juin dernier, les participant.e.s de la formation InterMouvement organisée par le CIEP pour les nouveaux.elles travailleurs et travailleuses du MOC, ont pris part à un débat avec trois député.e.s européen.ne.s. L'entrevue s'est déroulée au Parlement Européen.

« Je vais rappeler les consignes avant de commencer le combat... Le débat ! ». Voilà comment, au lendemain du Doudou montois, Adrien, l'animateur du débat, débute cette interview avec humour. Autour des animateurs et animatrices en Éducation permanente, des noms bien connus de la scène politique internationale : Marie Arena, membre entre autres des Commissions internationale et des droits des femmes et de l'égalité des genres ; Claude Rolin, Vice-Président de la Commission de l'emploi et des affaires sociales ; et Philippe Lamberts, membre de la Commission des affaires économiques et monétaires, ainsi que son collaborateur Olivier Derruine.



reportage &

Parmi les nombreuses thématiques abordées durant les deux heures d'entretien, on en retrouve un certain nombre qui fâchent, voire qui fâchent beaucoup : la tentation de sortir de l'Union européenne (UE) chez les partis de gauche, le plan d'austérité imposé à la Grèce, ou encore l'influence des lobbys sur les décisions politiques européennes. L'une d'entre elles a tout particulièrement retenu l'attention et a déclenché une plus longue réflexion : la crise migratoire et les conditions dans lesquelles sont 'accueilli.e.s' les milliers de migrant.e.s qui arrivent sur le sol européen.

« Les continents hors-Europe sont plus confrontés à la migration interne »

Les propos de Marie Arena sont sans appel : « Il n'y a pas de crise migratoire aujourd'hui en Europe ». En effet, il suffit de se rappeler les deux guerres mondiales pour en conclure que le continent européen a connu des moments beaucoup plus impressionnants en termes de flux de population. « Parce qu'on a des médias qui font leur Une sur la migration, ça remet la question migratoire à l'ordre du jour. Mais nous ne sommes pas au pic de la migration, pas du tout ».

Toujours selon la députée, la situation serait plus critique hors-Europe, comme par exemple en Colombie et en Afrique. La première accueille plus de deux millions de personnes venant du Venezuela, pour 40 millions d'habitant.e.s au total. « On est loin de ce qui se passe en Europe ! Les continents hors-européens sont bien plus confrontés à la migration interne ». Au Kenya, 500 000 migrant.e.s africain.e.s attendent que les autorités décident de leur sort. « Nous ne sommes pas capables d'entendre que nous pouvons accueillir des réfugié.e.s alors que nous sommes 500 millions. C'est un dis-

cours que nous devons être capables de sortir le plus possible en tant qu'Européen.ne.s ».

« Une non-gestion de la migration sur le plan national »

Lorsqu'on aborde le traitement des migrant.e.s sur notre sol, Claude Rolin se montre lui aussi sans langue de bois : « Il n'y a pas de politique de non-accueil des migrant.e.s. Il n'y a pas de politique du tout ! ». Le principe de l'Europe est celui-ci : l'UE est un territoire unifié, avec une libre circulation des capitaux, des entreprises, et surtout des citoyen.ne.s. Si ce principe est noté noir sur blanc dans les conventions, il est loin d'être appliqué dans la réalité, au vue des nombreuses frontières qui se ferment et des milliers de migrant.e.s souvent malmené.e.s. « On reste avec une gestion, et bien souvent une non-gestion, de la migration sur le plan national », avec de multiples répercussions peu réjouissantes : des conflits politiques internes à l'Europe, des migrant.e.s qui se noient par centaines de milliers...Et aussi la montée du populisme. C'est notamment le cas en Italie, où Matteo Salvini, ministre de l'Intérieur, est issu de l'extrême droite. Claude Rolin regrette cette méconnaissance de la question de la migration, qui « donne un champ incroyable aux formations populistes d'extrême droite pour développer leur volonté de refus complet ».

Autre enjeu vital pour les États membres : le vieillissement général des populations. Les pays de l'UE où les populations sont les plus vieillissantes sont la Grèce, le Portugal et l'Espagne. Alors que les migrant.e.s qualifié.e.s pourraient entrer légalement et travailler pour contrer ce problème démographique, l'Europe ne semble pas l'entendre de cette oreille, au grand désespoir du député : « La population jeune et bien formée est partie à l'extérieur, essentiellement aux États-Unis et au Canada. Restent dans ces pays les vieux et les non-qualifiés. C'est une bombe en termes de capacité à supporter le vieillissement de la population. (...) Si nous n'avons pas d'entrée de nouvelles personnes, nous allons nous casser la figure ».

Règlement de Dublin III, épine dans le pied des pros-accueil

Le Règlement de Dublin III constitue l'actuel outil politique en termes d'immigration pour l'UE. Autrefois appelé Convention de Dublin, ce texte normatif entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014, est consacré au règlement juridique du droit d'asile en vertu de la Convention de Genève dans l'UE. Il est destiné aux étrangers et étrangères qui formulent une demande d'asile pour un pays mais qui sont interpellé.e.s dans un autre. S'il institue un principe simple en théorie, le Règlement de Dublin III entraîne de multiples difficultés dans la pratique, puisque le pays dans lequel a été formulée la demande d'asile est celui qui est chargé de son instruction et de la décision finale. Autrement dit, si un.e réfugié.e arrive en Europe par l'Italie et arrive à atteindre la Belgique pour formuler une demande d'asile, il.elle sera renvoyé.e en Italie pour le traitement de sa requête. Un retour à la case départ radical décrié d'une même voix par Marie Arena et Claude Rolin : « *Ce système n'est pas tenable* » déclare la première. « *Cela génère des tensions à l'intérieur des pays entrants et des faits d'irrégularité* ». « *C'est une folie totale* » surenchérit le second. « *En partie, ce règlement est un grand responsable du*

résultat catastrophique des élections italiennes ».

En matière d'immigration, la Belgique n'est pas une bonne élève pour la membre de la Commission internationale. Selon elle, le Règlement de Dublin III sert d'alibi au gouvernement trop inactif à son goût : « *Dublin III lui permet de faire ce qu'il fait aujourd'hui avec les migrants.e.s, c'est-à-dire ne pas assumer leurs responsabilités* ». Elle déplore aussi la fermeture des centres ou leur très faible taux de remplissage, alors que bon nombre de migrant.e.s dorment dans la rue ou sont accueilli.e.s par des citoyens et citoyennes bienveillant.e.s.

Quelles hypothèses de solution ?

Pour Claude Rolin, il faut instaurer une nouvelle politique de migration basée sur deux réalités. Premièrement, les réfugié.e.s qui quittent leur pays pour sauver leur vie. Deuxièmement, la migration économique, c'est-à-dire le flux de migrant.e.s qui quittent leur pays car il n'y a plus d'emploi. En effet, « *il y a des règles à mettre en place. Des politiques à mener qui se doivent de construire des chemins pour ces personnes* ». Marie Arena pense davantage à des sanctions financières

pour les pays qui ne respectent pas les quotas de répartition imposés par l'UE. Pour rappel, la Belgique aujourd'hui encore ne respecte pas les quotas qu'elle a signés : « *Nous pouvons entendre qu'une politique nationale ne soit pas d'accord d'accueillir, mais alors qu'elle contribue à un fonds qui permet à d'autres pays de faire le travail* ».

L'Afrique, la prochaine à venir en Europe

En juin 2016, l'UE signait des accords de partenariat économique avec les pays de la communauté de développement d'Afrique australe (SADC). L'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho, le Mozambique, la Namibie et le Swaziland s'alliaient donc commercialement avec l'Europe. Aubaine pour ces pays africains en voie de développement, ces accords existent au détriment des paysans qui se voient retirer leurs terres pour faire croître l'agro-business, se retrouvant sans terrain pour se nourrir. Une migration africaine de masse serait en marche pour Marie Arena : « *Nous avons une responsabilité dans ce qu'il se passe là-bas, et ne vous étonnez pas si demain des gens qui crèvent de faim tentent de survivre* ».

Laurence DELPERDANGE ♦ responsable régionale Équipes Populaires-BW

Quand la terre se cultive au Féminin...

Qu'elles soient d'ici ou d'ailleurs, qu'elles vivent en Wallonie ou dans une région aride du Sénégal, les femmes plantent et récoltent depuis bien longtemps, contribuant ainsi à améliorer le bien-être de leur famille. La place qu'elles occupent dans le domaine agricole est de plus en plus reconnue dans leur village, leur communauté. Avec Sophie Charlier du *Monde selon les femmes*¹, nous avons rencontré des femmes actives dans le secteur de l'agriculture pour les écouter parler de leur

pratique et témoigner dans une histoire digitale personnelle. D'abord à Guédé en novembre 2017 (Sénégal), puis en Wallonie, du côté de Rochefort. Malgré des contextes sociaux, socio-économiques et culturels très différents, les mêmes questionnements traversent leurs pratiques de femmes.

Nous nous sommes demandé si ce « métier » ancestral avait évacué certains modes de fonctionnement ou s'il reproduit depuis des siècles une même répartition des tâches entre femmes et hommes.



À la rencontre de l'atelier sénégalais

Au Sénégal, les femmes rêvent d'un avenir moins contraint par les traditions, lesquelles confèrent plus de pouvoir aux hommes. Tant en matière d'accès à la terre que de choix d'un mari, elles se libèrent, au fil de leurs engagements, des enfermements de leur condition. Avec *Le Monde selon les femmes* et son partenaire sénégalais ENDA Pronat actif dans le domaine de l'agroécologie, nous avons pu inviter dix femmes à participer durant dix jours à notre atelier de

création d'histoires digitales. Cet atelier s'est déroulé dans la région de Guédé, une région où l'agriculture à l'échelle familiale se confronte à l'agro-industrie et où la concurrence pour la terre est une réalité, aussi bien pour les produits alimentaires que pour les produits non consommables comme les agro-carburants.

Khady, Mariata, Fama, Ramata, Fatimata, Aminata, Dieynaba, Binta... ont réalisé chacune une histoire les mettant en scène à travers sept angles (sept : un chiffre sacré dans différentes cultures) d'approche issus d'une recherche-action croisée entre femmes agricultrices du Sénégal, de Bolivie, du Pérou et de la République démocratique du Congo. Symbole de l'approche globale de l'agroécologie, ces axes sont placés dans un mandala, dessin de type arabesques arabo-musulmanes. On y retrouve le libre accès aux ressources, la co-responsabilité, le travail digne, la destination de la production, les savoirs locaux et techniques, la sécurité... Les participantes ont parlé de leur métier dans une vision globale de la vie, entremêlant travail agricole à travers une production biologique, soins domestiques aux enfants et à la famille. À partir de leurs réalités locales, elles nous proposent une nouvelle manière de questionner les rapports de pouvoir et surtout les responsabilités sociales et familiales des hommes et des femmes. Elles nous parlent aussi de leurs difficultés, des violences que certaines ont subies mais aussi de l'évolution des relations entre les femmes et les hommes. En travaillant ensemble, en développant leurs connaissances en matière agricole, elles se renforcent mutuellement et améliorent leur estime de soi.

Le documentaire

À partir des dix histoires digitales créées, un documentaire a été réalisé pour retracer l'itinéraire de celui-ci. On y découvre leurs témoignages en mots et en images. Les photos ont été prises par elles-mêmes dans leur village. Elles nous montrent un mode de vie dans cet endroit du monde relié à Dakkar par une seule route à deux bandes fréquen-

tée surtout, lorsque l'on se rapproche de leur village, par des charrettes tirées par des ânes et non éclairées lorsque la nuit tombe, tôt.

Les histoires digitales font maintenant le tour des villages, portées par leurs ambassadrices qui ont resserré les liens entre elles. Les hommes sont fiers de leurs femmes, les enfants admirent leurs mamans qui ont plongé, avec détermination, dans l'apprentissage des nouvelles technologies en poursuivant l'objectif de sensibiliser leur communauté et bien au-delà, portant ainsi haut leur voix pour mettre en lumière des enjeux d'aujourd'hui. Ceux-ci touchent à l'avenir de l'agriculture et plus largement de la planète mais aussi à leur condition dans des



pays où le patriarcat fait loi, où les inégalités sociales sont vertigineuses, où l'eau manque, où le réchauffement climatique fait déjà sentir ses conséquences.

Et plus près de nous ?

Il nous a paru important d'apporter la méthodologie des histoires digitales, dans cette partie du monde, en inscrivant cette dynamique autour de l'agroécologie, qui rencontre deux thématiques d'action des Équipes populaires (« Modèle de société, modèle de développement » et « Questions de consommation »). Développer une réflexion touchant à celles-ci, dans une époque où tout est interconnecté, entre le Sud et le Nord, nous a semblé apte à renforcer les points de vue développés dans

chaque région du monde. C'est pourquoi nous avons poursuivi la réflexion en animant un atelier avec des femmes agricultrices de la région de Rochefort. Avec elles, nous découvrons la réalité du travail agricole pratiqué par des femmes qui questionnent au quotidien ce métier confronté à de multiples défis. Qu'il s'agisse de la concurrence de l'industrie agroalimentaire ou de la sensibilisation des consommateur.rice.s à l'agroécologie.

C'est à Ciergnon, dans la ferme exploitée par Valérie et Bernard, que cette dynamique d'atelier de création d'histoires digitales a été lancée avec cinq femmes, toutes actives dans une exploitation agricole de la région. S'il n'est pas toujours simple pour elles de dégager du temps au projet, nous nous réjouissons néanmoins de leur volonté de partager leur expérience. La seconde séance a été consacrée à une large réflexion autour du mandala à sept branches.

Ce qui différencie les pratiques en Occident, c'est, entre autres, l'usage des nouvelles technologies même si celles-ci gagnent aujourd'hui du terrain en Afrique. Les agricultrices rencontrées font le constat que les nouvelles technologies peuvent aider mais aussi les mettre en difficulté, les entraînant dans des investissements qui obligent à produire davantage pour rembourser ceux-ci. Elles s'interrogent sur le choix le plus judicieux : quelle place donner à la mécanisation dans leur travail d'agriculture ? Une question à laquelle chacune apporte son éclairage, fruit de sa propre expérience. Cette volonté de partager les savoirs est réellement au cœur du quotidien de ces agricultrices qui ont régulièrement l'occasion de se rencontrer sur les marchés locaux ou lors d'activités telles que « À travers champs », le festival du film sur la ruralité qui a lieu tous les deux ans à Rochefort.

Redonner confiance au ressenti, aux savoirs et à ses compétences

À propos des moyens de production - une des branches du mandala -, le groupe constate que le risque est grand d'être pris

dans une spirale infernale lorsque l'on acquiert des machines agricoles nécessitant d'accroître les revenus de manière à investir dans ce matériel. Les femmes se demandent : comment se passer des machines ? Faut-il cultiver moins, avoir moins de bêtes et donc, investir moins de manière à réduire les remboursements ? Envisager de réduire la production a pour préalable d'avoir remboursé ses investissements. L'incertitude inhérente à l'activité agricole ajoute également à la difficulté de choisir cette option.

Les agricultrices explorent également la notion de co-responsabilité. Au Sénégal comme en Wallonie, il n'est pas simple de trouver un équilibre entre les énergies complémentaires de la femme et de l'homme. Il semble qu'en Belgique aussi, les femmes en agriculture soient souvent perçues comme 'aidantes'. Le métier est encore considéré comme un métier d'homme. On imagine rarement que des femmes assurent la gestion d'une exploitation. Si certaines choses semblent aller de soi, d'autres, lorsqu'elles répondent à une sorte d'ordre établi, sont source de conflits lorsqu'elles sont remises en question... Une participante évoque le



fait que ses parents avaient résolu cette question : chacun.e possédait son étable. Lorsqu'on a l'obligation de travailler ensemble, il est essentiel de se répartir les tâches de manière à éviter les conflits. Néanmoins, on ne peut éviter les discussions pour aboutir à des compromis. Certaines ont recours à la pratique de la communication non violente.

Nous abordons aussi la problématique de l'accès à la terre, de plus en plus difficile. Pour répondre à cela, l'association *Terres en vue*² a mis sur pied un système de coopérative. Difficulté aussi d'accès à

de l'eau sans chlore et à l'achat de petit matériel. Il est plus facile d'obtenir des prêts pour des montants élevés que pour de petits montants. Il faut avoir « fait ses preuves », difficile alors de se lancer.

Une philosophie

Les agricultrices glissent dans leur vision de leur métier, un réel souci de respect de la nature, la volonté d'être en phase avec le rythme des saisons. Elles savourent à travers les tâches parfois lourdes du quotidien, le fait de travailler à l'extérieur, de sentir le temps qu'il fait et de ressentir au plus profond chaque saison. Elles pointent aussi leur rôle en tant que productrices vis-à-vis des consommateurs. Elles veulent informer et mettent toute leur énergie à proposer des produits de qualité. Lié à des cycles naturels, entre la semence, le légume qui pousse, la vente à l'étal, le travail de la terre procède par étapes ; c'est un travail de patience, un processus lent. Donner une plus grande visibilité à cette réalité bousculée par les logiques actuelles de « toujours plus », est essentiel. C'est l'un des objectifs que nous poursuivons en menant ce projet. Les témoignages de ces femmes éclairent sur la manière d'envisager l'agriculture aujourd'hui en lui reconnaissant l'importance qu'elle mérite : nourrir l'homme de manière à lui assurer bien-être et santé. Ils éclairent aussi sur ces parcours de femmes soucieuses de soigner la terre pour la rendre plus généreuse.

Lorsque l'automne allègera le travail des champs, l'atelier de création d'histoires digitales se poursuivra avec ces agricultrices. Nous sommes conscientes que, grignotant sur leur emploi du temps « plus que plein », elles nous font un cadeau précieux, nous invitant à reconsidérer ce métier trop malmené, souvent dénaturé, pour découvrir combien leur vision le porte vers le meilleur.

1. Pour en savoir plus : www.mondefemmes.org et www.endapronat.org
2. www.terre-en-vue.be

Composition de ménages

Un critère inégal et obsolète ?

L'introduction dans les années '80 des statuts d' « isolé », « cohabitant » et « chef de ménage », permet de contrôler les situations personnelles, en enquêtant de manière de plus en plus intrusive et vexatoire. Or, l'évolution des parcours familiaux et des formes d'habitat font que la composition de ménage n'est plus un référent suffisamment pertinent pour conditionner les droits sociaux. Un problème d'identification correcte se pose autour de « qui habite avec qui » et aussi une question de justice dans le calcul des montants octroyés.

Compétentes pour le bail de résidence principale, les Régions wallonne et bruxelloise reconnaissent la pratique de la colocation en créant un contrat

de bail spécifique, sans que ce dernier ne résout le problème de l'existence de différents statuts dans la protection sociale. La question de l'individualisation des droits est au cœur de ce débat.

Derrière un acte administratif anodin, la composition de ménage met au jour des questions importantes dans l'accès aux droits pour un nombre croissant de personnes, qui seront abordées dans cette journée d'étude des Équipes Populaires.

Date : 25 octobre de 13h30 à 17h
Lieu : Arsenal à Namur (rue Bruno, 11)
Infos et inscriptions : Équipes Populaires Tél. : 081/73 40 86
Mail : secretariat@equipespopulaires.be

Pour visionner le documentaire réalisé au Sénégal : Page facebook : comm'une histoire, atelier de création d'histoires digitales : www.histoires-digitales.be

Charlotte DE LEU ♦ CIEP communautaire

Bannière en résistance face à la criminalisation des sans-papiers

Février 2018, une descente de police a lieu à l'association artistique bruxelloise *Globe Aroma* pour vérification administrative... S'ensuit l'arrestation de sept sans-papiers parmi lesquels Mounir, militant syndical et Jiyed, artiste peintre, qui passeront près de quatre mois en détention au centre fermé 127bis... Un pas de plus est franchi dans la criminalisation, la stigmatisation et la discrimination des sans-papiers.

À l'initiative du front commun syndical CSC-FGTB / ACV-ABVV, du MOC, du CEPAG, du CIRÉ, de *Globe Aroma*, de la Coordination des sans-papiers et de la Plateforme de concertation autour du combat des sans-papiers, le secteur associatif s'engage dans la campagne « *ESPACE SOLIDAIRE. Ici nous n'admettons pas les rafles. Stop à la répression des sans-papiers* »¹. Il s'agit de refuser la criminalisation des sans-papiers qui passe par une politique où dissuasions, restrictions, enfermements et expulsions sont les seules réponses, là où il conviendrait de parer à l'urgence humanitaire en respectant les droits liés à l'asile.

À ce jour, une centaine de bannières flottent sur les façades de différentes or-

ganisations. Écriture blanche sur fond noir, elle scande le message « *ESPACE SOLIDAIRE* » comme bastion de résistance à une politique d'accueil – ou plutôt de non-accueil – indigne, qui flirte continuellement avec la légalité en bafouant un peu plus chaque jour les droits humains fondamentaux. Résistance silencieuse qui fleurit aux quatre coins des rues, pour proclamer que :

- Les espaces associatifs sont des **espaces solidaires**. Faire société, c'est assurer que chacun.e puisse trouver, dans chaque organisation, protection, soutien, dignité, sens, aide, écoute... Sans la confiance du public, impossible d'exercer ces missions ;
- Les associations et organisations **refusent que des contrôles d'identité arbitraires** des publics bénéficiaires se déroulent dans leurs locaux, et par là même refusent d'être instrumentalisées à des fins de répressions ;
- Les immeubles qui abritent les associations et organisations sont des **lieux de résistance face à la répression** qui s'abat chaque jour un peu plus sur les sans-papiers, et qui s'ajoute aux difficultés liées à la clandestinité et à la surexploitation.

Cette campagne se veut continue, parce que les rafles et la répression continuent... Les drames se multiplient chez nous et aux frontières de l'Europe... Le ton d'une politique inhumaine n'a de cesse de se durcir... À l'heure où nous rédigeons ces lignes, l'arrêté royal² détaillant le fonctionnement des nouvelles unités de détention pour les familles au centre fermé 127 bis est publié, faisant ainsi sauter le dernier rempart à la privation de liberté des familles avec enfants en séjour irrégulier. C'est un jour funeste pour les droits de l'enfant et les droits humains... La résistance doit plus que jamais continuer et essaimer pour que de plus en plus d'organisations et d'associations se mobilisent pour consacrer la dignité humaine comme principe incontournable en affichant sur leur façade le calicot « *ESPACE SOLIDAIRE* ».

1. Pour en savoir plus : www.cire.be

2. Arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 2 août 2002 fixant le régime et les règles de fonctionnement applicables aux lieux situés sur le territoire belge, gérés par l'Office des Étrangers, où un étranger est détenu, mis à la disposition du gouvernement ou maintenu, en application des dispositions citées dans l'article 74/8, § 1^{er}, de la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers publié le 1^{er} août 2018.

Marie ROMAIN ♦ Animatrice-formatrice au CIEP Hainaut-Centre

Espace solidaire dans la région de Mons-Borinage

Les arrestations d'un militant syndical et d'un artiste au sein même d'une association artistique bruxelloise a constitué un électrochoc au sein du monde associatif. Les questions ont alors fusé, les craintes surgissent : *cela peut-il se passer chez nous ? Dans*

nos associations ? Sur le territoire de notre commune ? Comment l'empêcher ? Comment agir face à cette criminalisation grandissante des sans-papiers ? Au-delà de l'émotion, le CIEP Hainaut-Centre décide d'agir et de se mobiliser pour rendre visible le combat des

sans-papiers sur la région du Centre et de Mons-Borinage en se raccrochant à la campagne « *ESPACE SOLIDAIRE* » lancée par le CIRÉ.

À Mons, la campagne prend son élan au sein du réseau *Initiative pour les Droits des Étrangers* (IDÉ). Depuis près de

ESPACE SOLIDAIRE

Ici nous n'admettons pas les rafles
Stop à la répression des sans-papiers



© Marc Szczeplanski

20 ans, les associations et mouvements qui adhèrent à IDÉ se préoccupent au quotidien de la situation des personnes étrangères ou d'origine étrangère à travers un accompagnement social et juridique, des actions de sensibilisation à la question de l'accueil en Belgique et des propositions d'améliorations des initiatives décidées par les autorités politiques en matière de droit des étrangers.

Des revendications à l'action

En activant nos réseaux, les contacts sont pris avec toute une série de partenaires, d'associations, ... tous secteurs confondus : associatif et culturel (Centres Culturels locaux, le Pôle Muséal de la ville de Mons, Mons Arts de la Scène,...), pédagogique (UMons, HELHa, UCL,...), médical, social (CPAS) et syndical. Différents modes d'actions sont proposés : signer la pétition et/ou organiser ou participer à une action de visibilité et/ou apposer de manière symbolique une bache ou affiche « ESPACE SOLIDAIRE ».

Ensemble, une série de revendications émergent au niveau régional :

- Le refus de collaboration des services publics de la région et le retrait du projet de loi « visite domiciliaire » autorisant l'intrusion des forces de l'ordre dans les domiciles privés pour traquer les migrant.e.s ayant reçu un ordre de quitter le territoire ;
- Le refus par les communes de toute collaboration aux actions de rafles, quelle que soit leur nature ;
- L'arrêt immédiat du recours à la détention et du master plan centre fermé qui permet l'enfermement des mineur.e.s ;
- La mise en place d'une politique de régularisation permanente sous la

responsabilité d'une commission indépendante.

Parallèlement, des prises de paroles, campagnes de visibilité et de sensibilisation sont organisées dans les lieux régionaux identifiés stratégiquement, comme la Grand'Place de Mons, différents centres culturels de la région mais aussi au sein des universités et des hautes écoles.

Notre leitmotiv : la prise de conscience de la violence de la politique migratoire menée. Mais aussi, et surtout, rendre visible toute cette frange de la population. Car aujourd'hui, à Mons et à La Louvière, comme partout ailleurs en Belgique, des personnes sans-papiers vivent, habitent, travaillent, leurs enfants fréquentent les écoles, etc.

Ainsi, au terme de plusieurs semaines d'actions, plus d'une vingtaine de lieux se sont identifiés en tant qu'« ESPACES SOLIDAIRES » et affichent des calicots sur les murs et façades. Nous avons symboliquement choisi la date du 20 juin 2018, Journée Mondiale des Réfugiés, pour mener une action de clôture : la pétition qui a récolté des centaines de signatures a été déposée auprès du cabinet du Bourgmestre de la Ville de Mons, avec une demande de rencontre avec les autorités communales.

Le 3 juillet dernier, le Réseau IDÉ a été reçu par le bourgmestre de la Ville de Mons, Elio Di Rupo, ainsi que le chef de corps de la zone de police Mons-Quévy, Marc Garin. Cette rencontre nous a permis, dans un premier temps, de faire état de toute une série de situations vécues sur le terrain et de partager nos craintes. Nos objectifs, en partie rencontrés, étaient d'obtenir des

engagements clairs mais aussi et surtout d'instaurer un dialogue pour une politique migratoire plus humaine.

Taper sur le clou

Cette étape ne s'inscrit pas comme la fin de la campagne ni même comme la fin du combat à mener. Notre travail, en réseau, est de continuer à sensibiliser, à accompagner, à proposer des alternatives. Sur Mons, « La Voix des Sans-Papiers de Mons » commence à se mettre en place et à s'organiser. Ce collectif essaye de se structurer en échangeant sur leurs difficultés vécues au quotidien, liées au travail, à la santé et à l'enseignement. Ces familles vivent avec nous et nous ne pouvons continuer à nier leur présence sur notre territoire. Pour eux et pour tous les autres, le combat doit continuer pour la mise en place d'une véritable politique humaine garante des droits fondamentaux des personnes sans-papiers (logement, travail, santé,...).

Unir nos forces pour construire des ponts, sensibiliser dans les hautes écoles et universités, rapprocher, rendre visible, ne plus faire de la solidarité un délit... La route reste encore longue mais le combat en vaut largement la peine.

1. Le réseau IDÉ est la plateforme associative regroupant entre autres un Centre Régional pour l'Intégration, des associations dites 'communautaires', différents mouvements,... qui sont, pour la plupart, des acteurs de terrain de première ligne. On y retrouve le CIEP Hainaut-Centre, Picardie Laïque-Relais de Mons, la CSC Mons-La Louvière, Vie Féminine Centr'Hainaut, le Centre Interculturel de Mons et du Borinage (CRI), Airbe Harmonie, Écran d'Éveil, Borinage 2000, Maison des Jeunes R. Beugnies et Aide aux Personnes Déplacées (www.cimb.be/ide)

Lutter contre les discriminations

Tables-rondes avec des témoins d'expériences positives de la rencontre avec pour effet la baisse des comportements discriminants.

- 15 novembre, 19h30-21h30, Liège (Le Hangar)
- 22 novembre, 19h30-21h30, Charleroi (Centre culturel l'Eden)
- 28 novembre, 19h30-21h30, Louvain-la-Neuve (Ferme du Bièreau)

Info : Énéo Secrétariat fédéral

Gsm : 0473 33 64 55

Mail : claire.verhamme@mc.be www.eneo.be

Jean-François RASSCHAERT ♦ CIEP-MOC Luxembourg

Là où le changement a lieu...

« Jobs, jobs, jobs », compétitivité, consumérisme et libre-échange promus à tout crin, exonération fiscale des nantis, privatisation des services publics... Tout nous indique que nos décideurs européens, nationaux, voire régionaux n'ont pas saisi (ne veulent pas saisir ?) la mesure des enjeux écologiques, sociaux et... économiques qui se présentent aujourd'hui à nos sociétés. Face à ce déni et à ce manque de vision, des citoyen.ne.s prennent les choses en main et développent des initiatives locales pour « changer de monde ». Avec, à la clé, une méfiance vis-à-vis du monde politique, fût-il communal (méfiance que ce dernier lui rend bien...). Or, les récents exemples des communes 'hors-TTIP' et 'hospitalières' nous ont montré qu'une alliance est possible et souhaitable à un niveau local pour donner du souffle à des préoccupations/actions citoyennes et les relayer ainsi aux niveaux de pouvoir 'supérieurs'. Fort de ce constat, le CIEP Luxembourg a organisé une série de soirées dans une dizaine de communes pour faire se rencontrer et discuter ensemble les habitant.e.s et les élu.e.s autour du thème « Agir localement pour changer globalement ».

Voulant aller plus loin dans le processus et les propositions, un voyage d'études de deux jours a été programmé pour découvrir des initiatives por-

teuses de changements et encourager au niveau local les échanges de pratiques autour de la transition écologique, économique et sociale. C'est ainsi qu'accompagné.e.s par des animateur.rice.s du CIEP, une quarantaine de citoyen.ne.s et quelques élu.e.s se sont rendu à la mi-mai dans le Nord-Pas-de-Calais à la rencontre de lieux où citoyen.ne.s et politiques œuvrent déjà main dans la main pour construire un nouveau paradigme.

Premier arrêt : Loos-en-Gohelle

La commune de Loos-en-Gohelle s'est retrouvée écologiquement et économiquement mal en point à cause respectivement de l'activité minière et... de son arrêt. L'action de deux hommes (l'ancien maire Marcel Caron et, surtout, son fils Jean-François, qui lui a succédé en 2001) a permis de faire changer les choses. Avec son équipe municipale, il essaye de redéployer une activité locale durable et incluant les citoyen.ne.s¹.

Notre guide nous a tout d'abord parlé de l'important travail réalisé au départ de la Culture pour redonner aux habitant.e.s l'estime de leur territoire, de leur histoire et, *in fine*, d'eux.elles-mêmes. Il s'est notamment matérialisé par le classement à l'UNESCO des terrils de Loos - les plus hauts d'Europe - et la créa-



Interview de Valérie Caron sur la participation citoyenne

Quelle est l'ampleur de la concertation citoyenne à Loos-en-Gohelle ?

VC : L'ampleur se caractérise davantage par un mot que par des chiffres : la systématisation. Tout projet est concerté ! Au total, une moyenne de 200 à 300 réunions publiques est organisée sur les six ans de mandat. Le nombre d'associations dans la commune a aussi été multiplié par deux en quinze ans.

Y a-t-il une « méthode » loossoise pour impliquer les citoyen.ne.s dans la vie politique locale ?

VC : Les citoyen.ne.s ne viennent que si cela présente un intérêt à ses yeux. Toute la difficulté est de passer de l'intérêt particulier à l'intérêt général. Il faut plusieurs années de pratique publique pour permettre cette conscientisation. Le moyen idéal pour y parvenir sans « manipuler » le.la citoyen.ne est l'implication, voire la co-production.

Pourriez-vous nous en dire plus sur cette méthode ?

VC : On peut la résumer par « donnant-donnant ». La commune accompagne du point de vue matériel, l'habitant.e agit. Si un citoyen.ne vient nous voir pour demander la pose de bacs fleuris, la commune fournit bacs et fleurs et les habitant.e.s plantent, entretiennent, arrosent...

À quels résultats tangibles mène cette volonté de concertation avec le.la citoyen.ne ?

VC : Des résultats en termes de gestion de l'espace public, de co-production, de projets partagés... Mais surtout, les citoyen.ne.s deviennent demandeur.euse.s de concertation. On constate aussi une baisse des actes de vandalisme, le respect du bien public, une responsabilisation citoyenne dans les actes de tous les jours...

Que diriez-vous aux politiques qui craindraient de donner la parole, et un certain pouvoir de décision aux citoyen.ne.s ?

VC : Sur le ton de la plaisanterie, je leur dirais que partager la décision est une bonne façon de partager la responsabilité en cas d'échec. Plus sérieusement, responsabiliser des habitant.e.s dans le développement de sa ville est la meilleure façon de permettre une adéquation entre les besoins et les réalisations. C'est donc un excellent investissement à long terme !

tion de l'espace « Culture commune », une association intercommunale de développement artistique et culturel, devenue depuis lors Scène nationale du Bassin minier du Pas-de-Calais.

Ensuite, nous avons visité le CD2E, un espace d'exposition des matériaux pour bâtir durablement, et la maison Réhafutur où on les expérimente. À ces deux espaces a été rajouté un centre de formation à l'éco-construction. Ainsi, on voit à quel point, à Loos, s'est développée une vision holistique des choses ; cette approche est résolument différente du système d'appels à projet ponctuels et cloisonnés qui se généralise chez nous. L'après-midi, Valérie Caron, ex-chef de cabinet du maire, nous a fait découvrir différentes réalisations : la toiture photovoltaïque de l'église, l'espace des Incroyables comestibles, mais aussi la ceinture verte créée tout autour de la ville pour favoriser la mobilité douce et, sans avoir l'air d'y toucher, favoriser la concentration de l'habitat. En filigrane, elle nous explique l'importance de la participation citoyenne aux yeux des autorités de la ville et les moyens mis en œuvre pour la promouvoir². Participation, inclusion des citoyen.ne.s et même coopération avec ces dernier.ère.s : voilà qui ne fait

pas peur aux élus loossois, comme en témoignera Monsieur Essono, qui reçoit de nombreux coups de pouce de la ville pour mettre en œuvre son projet de fabrication de pellets à base de marc de café. Comme pour les autres réalisations municipales, c'est une vision globale qui est promue puisque ces pellets serviront à valoriser les « déchets » des établissements Horeca de la région, qu'ils créeront des emplois faiblement qualifiés et qu'ils seront vendus uniquement dans les épiceries sociales de la région. Écologique, économique et social... le compte y est.

Direction Lille et son TZCLD

Le lendemain matin, à Lille, nous découvrons la déclinaison locale du projet « Territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD). Imaginé par ATD Quart-Monde avec un relais politique, le TZCLD est devenu un programme d'expérimentation, qui est décliné dans dix territoires où chômeur.euse.s, associatifs, acteur. rice.s de l'insertion socioprofessionnelle et politiques doivent travailler main dans la main. Sans détailler le projet, il est important de retenir qu'en partant des désirs et compétences des personnes sans-emploi et en obligeant les institutions à leur fournir



Reportage &

un contrat en CDI, le TZCLD est à l'exact opposé des politiques de l'emploi coûteuses, inutiles et humainement destructrices qui sont généralement promues dans nos systèmes.

Outre le fait de montrer aux participant.e.s du voyage qu'une autre voie est possible, la rencontre est aussi une belle occasion de se rendre compte du changement de mentalité exigé : « *J'ai dû dépasser des choses* », nous explique Éric Vanhuysse, directeur d'une association de développement local de la métropole lilloise qui fait notamment de l'insertion socio-professionnelle. Il avoue même qu'avec le programme TZCLD, il

Témoignage d'un participant

Daniel, citoyen et élu local durant 15 ans (Longwy)

Un travail partagé politique/citoyen est-il possible ?

Au niveau local, il y a des partenariats à trouver mais en respectant l'identité de chacun.e. Mais il ne faut pas se faire d'illusions, l'initiative et la réalisation sont souvent du côté des citoyen.ne.s. Il faut agir localement et penser globalement. On a vu pendant deux jours de magnifiques réalisations et une implication importante des gens dans des projets admirables, mais il ne faut pas oublier de lier et de les relier au contexte général : on a tous un ennemi commun qui est la cause de nos problèmes : le capitalisme ! Et là, il y a une action politique à fédérer autour des

acteurs et actrices locaux pour s'organiser et le combattre : il ne faut pas l'oublier.

L'expérience la plus marquante ?

L'expérience qui me semble la plus innovante est la démarche révolutionnaire, novatrice d'ATD-Quart Monde en matière d'implication des chômeurs de longue durée. C'est là un clou à enfoncer par rapport aux politiques nationales : imposer cette logique-là plutôt qu'une logique qui est souvent perçue comme de l'assistantat.

Le politique et le/la citoyen.ne sont-ils prêts à ce changement de paradigme ?

Ça va être difficile, il ne faut pas se faire d'illusion, c'est très compliqué mais la meilleure démonstration c'est l'expérience et la

preuve : là en France, les dix sites d'expérimentation prouvent qu'une autre vision est possible à condition que les citoyen.ne.s se mobilisent. C'est aussi une question de rapport de force. Il est évident que s'il n'y a pas une mobilisation beaucoup plus nombreuse des citoyen.ne.s sur le sujet, ça ne passera pas. Mais là, le ferment est posé, la graine est en train de germer, il faut transformer l'essai : ATD-Quart Monde nous montre la voie dans ce domaine-là.

Ce que je retiens du voyage ?

La passion des gens qui s'impliquent bénévolement

a découvert, après avoir formaté des demandeur.euse.s d'emploi pour répondre aux demandes du marché, qu'il y a moyen de créer un gisement d'emplois en dehors de celui-ci. Dans la foulée, Stéphane, qui a retrouvé un boulot via le programme, nous explique son parcours et témoigne du fait qu'aujourd'hui, « *il peut marcher dans la rue la tête haute* ». Si l'on peut se féliciter de cette dignité retrouvée, on peut quand même se questionner sur le fait que, dans notre société, lorsqu'on n'a pas de travail, on doit baisser les yeux. Changement de mentalité, on vous disait...

Dernière halte dans une brasserie belge

Lancée un peu par hasard il y a quelques années par quatre amis, la Brasserie de la Lesse insère dans son fonctionnement des préoccupations répondant aux défis actuels : l'énergie dégagée par la production (principalement de la chaleur) est réutilisée au maximum, aucun produit n'est vendu via la grande distribution et, malgré les sollicitations appuyées de zythologues du monde entier et des finances au bord du gouffre il y a quelques années, ses responsables ont toujours refusé d'exporter leur production.

La journée s'est terminée par la rencontre de Nicole Willem, une des fondatrices de l'initiative *Rochefort en Transition*. Les participant.e.s ont ainsi eu l'occasion de débattre, à la lumière de toutes leurs découvertes, de ce qui se passe dans leur commune en termes d'actions citoyennes et politiques pour inventer et construire « *autre chose* », mais aussi d'exprimer ce qui devrait et pourrait être fait par les habitant.e.s et les autorités pour aller dans ce sens.

Après le *Voir* à Loos, Lille et Eprave et le *Juger* qui a notamment été exprimé lors de l'assemblée finale, gageons que les participant.e.s auront à cœur d'*Agir*. Ce volet est une autre histoire, que chacune écrira à sa manière, selon les réalités propres de son territoire et de ses habitant.e.s.

1. Pour en savoir plus : www.youtube.com/watch?v=l-roUU2_OB1Y
2. Voir encart : interview de Valérie Caron

Le Musée du Capitalisme à Arlon

Une expo interactive sur notre système économique et culturel



Du 16 novembre au 16 décembre, le CIEP-MOC Luxembourg accueille le musée du Capitalisme à Arlon. Cette exposition itinérante, innovante et interactive est centrée sur notre système économique et culturel. Elle offre un espace original d'apprentissage sur notre société, à travers quatre salles : Origines, Espoirs, Limites et Alternatives. En abordant des thèmes, comme l'alimentation, la santé, la culture, la consommation ou la finance, ce mu-

sée, ouvert à tous publics dès 15 ans, est un espace privilégié de débats et de réflexions. L'exposition est engagée, mais non partisane. Elle est un outil au service de la citoyenneté active.

En plus d'organiser des visites guidées pour tous les groupes qui le souhaitent (écoles, CPAS, groupes en insertion socio-professionnelle, maisons de jeunes...), toute une série d'activités sera proposée en marge du Musée (spectacles, conférences, animations...).

Infos pratiques

Visites guidées :

- En groupe : réservation obligatoire pour minimum 5 personnes, du mardi au dimanche, de 14h00 à 18h00
- Possibilité de visites en matinée sur demande, uniquement le mercredi, jeudi et vendredi
- Individuelle : sans réservation le samedi et le dimanche à 15h.

Visites libres individuelles : le mercredi, le samedi et le dimanche de 14h à 18h.

Âge : à partir de 15 ans

Durée : 1h30

Prix : gratuit

Lieu : Ancien Palais de Justice, place Léopold à 6700 Arlon

Plus d'infos : www.museeducapitalisme.org

Un dossier pédagogique est disponible sur www.mocluxembourg.be

Infos-réervations : CIEP-MOC Luxembourg

Tél : 063/21 87 28

Mail : arlon@museeducapitalisme.org



Des événements en lien

• Conférence « *Le capitalisme raconté par le ketchup* »

La force d'un système économique tient à sa capacité à s'insinuer dans les moindres replis de l'existence, et en particulier dans nos assiettes. Une banale boîte de concentré de tomate contient ainsi deux siècles d'histoire du capitalisme, de la mondialisation du commerce en passant par la division du travail ou la création de monopole. Après *En Amazonie. Infiltré dans le meilleur des mondes* (2013), Jean-Baptiste Malet a mené une enquête au long cours sur quatre continents. Il vient nous présenter son nouvel ouvrage *L'empire de l'or rouge. Enquête mondiale sur la tomate d'industrie* (2017), un tour d'horizon inédit de la géopolitique de la « *malbouffe* ».

Entrée gratuite / Accessible à tous
Intervenant : Jean-Baptiste Malet, journaliste

Date : 6 novembre 2018 à 19h30

Lieu : CSC d'Arlon (rue Pietro Ferrero, 1)

Infos : CIEP-MOC Luxembourg Isabelle Paquay Tél. : 063/21 87 38

Mail : i.paquay@mocluxembourg.be

• Pièce de théâtre « *Maison Renard* »

Bernard, chef d'entreprise, est convaincu que la fin du monde est proche, avec le réchauffement climatique, les catastrophes naturelles, la menace nucléaire, l'épuisement des ressources... Mais son entreprise a LA solution. Ce soir, il va vous présenter la Base autonome durable construite à la Maison de la Culture d'Arlon, la seule alternative pour vous sauver de la catastrophe à venir. Si vous en avez les moyens... Drôle et cynique, ce spectacle se base sur des données issues du monde scientifique. Doit-on vraiment craindre un effondrement de notre civilisation ? Quelles seront les principales victimes en cas d'effondrement ? Comme vivre en autonomie totale ?

Pour animer le débat après le spectacle:
Renaud Duterme (CADTM)

Prix : 8 EUR

Lieu : Petit Théâtre de la Maison de la Culture à Arlon

Date : 17 novembre 2018 à 20h

Infos et réservation : Maison de la Culture d'Arlon Tél. : 063/24 58 50

Mail : info@maison-culture-arlon.be

• Une après-midi pour et par les jeunes, au Musée du Capitalisme

Dans le cadre du Musée du Capitalisme, les organisations de jeunesse liées au MOC-Luxembourg ont décidé de proposer à tous les jeunes qui le souhaitent de participer à une demi-journée pour se questionner par rapport au modèle capitaliste dans lequel ils grandissent.

Rendez-vous le 24 novembre à 14h au 2^e étage du Palais (place Léopold) pour visiter le Musée du Capitalisme.

Vers 16h15 : apéro-débat suivi à 17h de la conférence gesticulée « *Rapitalisme* ». Pendant une heure, Nicolas Canta, rappeur de son état, nous donnera sa vision du capitalisme qui a fait du rap, au départ contestataire et subversif, une machine à faire du fric.

Entrée gratuite.

Date : 24 novembre de 14h à 18h

Lieu : Palais (place Léopold - 2^e étage, 6700 Arlon)

Infos/réservation : CIEP-MOC Luxembourg Camille Hubert

Tél. : 063/21 87 33

Mail : c.hubert@mocluxembourg.be

• Conférence « *Sortir du capitalisme... Tout un monde à rêver, imaginer, inventer...* »

« *Le capitalisme est incompatible avec l'avenir de la planète* » titrait l'Humanité en aout 2017. Donc avec l'avenir de l'être humain aussi, serait-on tenté de préciser, *a fortiori* quand on se rend compte à quel point notre climat se détraque... « *Le fondement du contrat social, c'est de produire et de jouir des fruits de son travail tranquillement, le plus possible. On s'est mis à penser que le seul moyen d'accomplir son humanité, c'était de consommer et ça a très bien marché. Sauf qu'aujourd'hui, ça marche beaucoup moins bien* ». Face à cet échec « *cuisant* », c'est une révolution qu'il faudra. Quelles pistes peut-on envisager pour sortir nos sociétés du carcan capitaliste ?

Entrée gratuite / Accessible à tous.te.s

Intervenant : Serge Latouche, économiste, professeur émérite à Paris-Sud et objecteur de croissance.

Date : 11 décembre à 19h30

Lieu : CSC, rue Pietro Ferrero, 1 à 6700 Arlon

Infos : CIEP-MOC Luxembourg Camille Hubert Tél. : 063/21 87 33

Mail : c.hubert@mocluxembourg.be

A noter dans mon agenda

Vingt ans après l'AMI : actualité du mouvement altermondialiste et de la mobilisation pour un autre commerce

Deux ans après l'énorme mobilisation contre le CETA et le TTIP et vingt ans après l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI), la journée d'étude du CIEP revient sur les enjeux liés au commerce juste et aux mobilisations pour contrer la mise en œuvre et la ratification de traités commerciaux. Elle se penchera sur les évolutions du commerce mondial et ses conséquences néfastes au niveau social et environnemental, mais aussi sur les alternatives à promouvoir, comme l'initiative pour un traité « contraignant » à l'ONU. Elle visera également à faire le point sur les échéances et les mobilisations à venir.

Date : 16 novembre

Lieu : HELHa Institut Cardijn à Louvain-la-Neuve

Programme : www.ciep.be

Cathy MARTIN ♦ ISCO-CNE VIII, 2010-2014

Militance des délégué.e.s à la Clinique et Maternité Sainte-Élisabeth¹



Employée administrative aux services des admissions du CHU Namur sur le site Sainte Élisabeth (CMSÉ) depuis 17 ans, je suis aussi déléguée CNE depuis 16 ans. En 2016, la CMSÉ a fusionné avec le CHU Godinne Dinant pour former le CHU-UCL Namur. L'enjeu actuel est double : d'une part, l'harmonisation des statuts des travailleur.se.s et leurs conditions de travail, et, d'autre part, la réforme des bassins de soins. Le CHU-UCL Namur est le premier employeur de la province de Namur avec 2850 travailleur.se.s.

Les situations problématiques rencontrées comme déléguée syndicale sont, d'une part, la difficulté de recruter de nouveaux et nouvelles délégué.e.s : les candidatures spontanées sont rares et les membres du personnel s'investissent peu dans la vie de leur entreprise ; et, d'autre part, le maintien de l'engagement des délégué.e.s élu.e.s face à leur épuisement et leur démotivation. Se pencher sur ce double mécanisme de l'engagement/désengagement militant m'a permis d'en comprendre les causes. Mes hypothèses de recherche concernant cette défection sont de plusieurs ordres: le profil du.de la candidat.e n'est pas compatible avec la fonction de délégué.e ; le fonctionnement de l'équipe syndicale n'est pas bon, ou encore les conditions de travail ne nécessitent pas l'engagement ou le maintien.

Selon le sociologue Olivier Fillieule, on peut dire qu'on ne naît pas militant.e, on le devient par le contexte et les circonstances propres des trajectoires personnelles. Le terreau favorable provient du contexte de vie et d'éléments déclencheurs personnels. L'enquête menée au sein de mon comité hospitalier s'est basée sur ce concept de prédispositions existantes et a permis de mettre en évidence une nette prédominance des mouvements de jeunesse, de l'enseignement catholique, des engagements multiples, d'un passé lié à l'immigration plus important chez les délégué.e.s que dans la population globale.

Ensuite, les raisons de l'engagement des individus et les déclics qui les ont fait basculer dans le militantisme ont aussi été questionnées. Pour Patricia Vendramin et John Cultiaux, l'engagement est le résultat de la rencontre entre les dispositions de l'individu, son intérêt pour une cause et les efforts de l'organisation pour recruter et garder les nouveaux.elles militant.e.s. Je me suis basée sur la grille d'analyse Individu-Cause-Organisation développée par les deux chercheurs autour de trois pôles importants : l'Individu avec ses valeurs, son histoire, rencontre une cause à laquelle il porte un attachement et l'organisation pour y arriver.

Mais une fois engagé, pourquoi l'individu reste-t-il dans l'engagement ? Pour Oliver Fillieule, l'implication de l'individu est liée aux rétributions qu'il perçoit dans son engagement. Pour D. Gaxie, l'individu recherche un équilibre conscient ou inconscient entre les coûts et les rétributions de son engagement. Pour mes collègues du comité hospitalier, les rétributions qui jouent un rôle dans le maintien de leur engagement sont le réseau social élargi, l'accès aux informations de l'entreprise et l'ambiance au sein de l'équipe syndicale.

Quelles sont les raisons du désengagement des individus en fin de carrière militante ? On peut pointer différents éléments : la balance est en déséquilibre ; l'individu ne perçoit plus assez de rétributions ; sa désillusion par rapport à son rôle de délégué ; des changements dans la sphère familiale ou professionnelle ; des problèmes relationnels avec l'organisation ; la fin de la cause.

Des actions élaborées selon trois axes

Pour le mandat 2016-2020, les points suivants doivent être travaillés :

- L'individu doit être impliqué pour percevoir les rétributions et les bénéfices de cet engagement ;
- Le travail de l'équipe syndicale doit être visible (journal d'entreprise, services af-

filés, présence à la journée d'accueil des nouveaux travailleurs, communiquer sur le processus fusion, préparation de sujets en équipes (fusion) ;

- Le fonctionnement de l'équipe doit être bon (évaluation régulière du fonctionnement, implication des ancien.ne.s à l'accueil des nouveaux et nouvelles délégué.e.s (transmission de savoir) et spécialisation des délégué.e.s).

Pour les élections sociales 2020, il faudrait maintenir la politique de recrutement (vigilance sur les profils des candidat.e.s), susciter l'envie d'investissement par une plus grande visibilité du syndicat et valoriser la plus-value du travail de l'équipe CNE.

Et au niveau de la CNE, il me semble qu'il pourrait être intéressant de diffuser la grille d'analyse et les conclusions de cette recherche à d'autres équipes syndicales lors des journées de formation préparatoires aux élections sociales. Ces journées permettront aux délégué.e.s de se libérer du temps pour partager leurs expériences de terrain et de bonnes pratiques.

Pour les prochaines élections sociales et pour contrer ces difficultés, je me suis donné deux objectifs : déterminer des éléments significatifs pour éviter le désengagement ; élaborer des outils, des pistes d'actions et mettre en place une coordination pour recruter de nouveaux.elles candidat.e.s.

1. Le titre complet du mémoire est *Analyse de l'engagement et le désengagement des délégué.e.s à la Clinique et Maternité Sainte-Élisabeth (CMSÉ) à l'aide du triangle Individu-Cause-Organisation.*



Rendre visible la Pauvrophobie

Comme l'année dernière, le 17 octobre, à l'occasion de la Journée de la lutte contre la pauvreté et du refus de la misère, un parcours sera tracé dans les rues de Bruxelles, afin de rendre visible l'invisible, la pauvrophobie. Ce terme qu'ATD Quart Monde souhaite inscrire dans le vocabulaire social et politique est utilisé pour nommer le rejet du pauvre ainsi que la peur, voire la haine, que la pauvreté inspire. Ce rejet s'incarne de multiples façons, au travers de clichés et de lieux communs répandus dans le public, mais s'exerce aussi très directement par le biais de politiques mises en place au niveau fédéral, régional mais aussi au niveau local. Le Forum Bruxelles contre les inégalités s'en est emparé pour lancer la campagne de sensibilisation **pauvrophobie.be**.

Au lendemain des élections communales, cette journée invite les partis qui négocient les prochaines majorités à rejoindre l'une des 19 « maisons communes temporaires » disséminées sur le parcours de la marche. Abrisées dans des associations sociales, des lieux culturels, sous des tonnelles ou des minibus, elles sont réparties sur un parcours de douze

kilomètres, essentiellement sur le territoire de Bruxelles-Ville, que chacun.e pourra emprunter à sa guise entre 11 et 17 heures. L'objectif de cette journée est aussi de faire se rencontrer les nouveaux et nouvelles élu.e.s avec des allocataires sociaux.les, des citoyen.ne.s engagé.e.s dans la lutte contre la pauvreté et des membres d'associations de services sociaux qui auront dressé, commune par commune, le tableau des mesures politiques problématiques et créatrices de pauvrophobie, mais aussi des décisions positives qui prennent en compte la situation des personnes vivant la pauvreté.

Cette journée bruxelloise est organisée par ATD Quart Monde, Brussel Platform Armoede, le Forum Bruxelles contre les inégalités et la Fédération des Services Sociaux, en lien avec les autres initiatives prises dans le pays.

Parce que c'est la pauvreté qu'il faut combattre, et non pas les pauvres, nous vous donnons rendez-vous ce **17 octobre 2018** dans les rues de Bruxelles pour marcher et débattre.
Plus d'informations : www.1710.be

Le rôle de la formation des adultes dans les politiques d'inclusion sociale

EPALE et les coordinations nationales de l'Agenda européen de l'éducation et de la formation des adultes, sont deux dispositifs du programme Erasmus+, dont l'un de ses objectifs est de favoriser l'accès des adultes les moins qualifiés à la formation tout au long de la vie. Les équipes nationales de trois pays (Belgique, Luxembourg, France) organisent une conférence commune autour de l'inclusion sociale par la formation des adultes. En effet, dans un contexte social et économique dégradé, l'inclusion de tou.te.s les citoyen.ne.s européen.ne.s prend une importance toute particulière. Ainsi, le *Parcours de renforcement des compétences et le Socle européen des*

droits sociaux font de l'inclusion sociale l'un des objectifs prioritaires de l'Europe. La matinée sera consacrée à l'inclusion dans les politiques nationales de formation des adultes en présentant les outils européens en faveur de l'inclusion par la formation. L'après-midi, des ateliers approfondiront ces thématiques.

Date : 25 octobre 2018
Lieu : Hôtel Métropole (Place De Brouckère 31 à Bruxelles)
Infos et inscription : www.agence-erasmus.fr/evenement/481/conference-europeenne-quel-role-la-formation-des-adultes-peut-elle-jouer-dans-l-inclusion-sociale

Résistances et arts

À l'occasion de l'Année de la Contestation, *La Centrale*, centre bruxellois d'art public, s'est saisi de l'anniversaire de 1968, période de ruptures, d'expérimentations de multiples défis et emblématique pour l'art et la société, pour créer l'exposition **RÉSISTANCE**. Elle se penche sur la manière dont l'art a relevé et a participé aux défis sociétaux et politiques des 50 dernières années. La question centrale est comment la contestation et la résistance depuis 1968 se sont-elles inscrites dans les arts ?

Conçue comme une plateforme d'actions et de réflexions, cette exposition explore, à travers une approche thématique, la manière dont la contestation et la résistance s'inscrivent dans le corps des œuvres d'art en croisant des enjeux sociétaux majeurs (la liberté individuelle, le féminisme, la mondialisation, l'écologie). En présentant un dialogue entre des œuvres réalisées en 68 et des œuvres contemporaines, **RÉSISTANCE** invite à réfléchir cette formidable ouverture qui eut lieu autour de 68 et à laquelle l'art contemporain est toujours affilié. En effet, de 1968 à 2018, certain.e.s artistes ont fait le choix de résister aux diktats du monde de l'art et de pointer les failles qui mettent en péril les fondements même de nos sociétés surmédiatisées. C'est au sein de ces multiples résistances inscrites dans les œuvres (affiche, vidéo, création collective, performance), que l'art puise toute sa force.

Dates : du 27 septembre au 21 janvier
Lieu : La Centrale (Place Sainte-Catherine 44 à 1000 Bruxelles)
Ouvert : du mercredi au dimanche de 10h30 à 18h00
Info : La Centrale Tél. : 02/279 64 52
Mail : info@centrale.brussels
www.centrale.brussels/expos/resistance/

2018 Dates à épingle

TEMPOCOLOR NOUVELLE FORMULE

À Liège, du 13 septembre au 18 octobre : apéro politique, exposition, concert, spectacle-débat, projection dans différents lieux culturels.

À Namur (Centre-Ville) : un moment de festivité et de sensibilisation autour des inégalités.

Date : 6 octobre 2018

Lieu : Place de l'Ange à Namur

Info et programme : www.temppcolor.be

POLITIQUE ET BIEN COMMUN

Réflexion sur le sens du politique et de l'engagement

Dates : d'octobre 2018 à février 2019 (6 soirées)

Lieu : Centre Avec (Rue Maurice Liétart, 31/4 à 1150 Bruxelles)

Infos et inscription : Centre AVEC Tél. : 0472/67 66 11 Mail : vdelcorps@centreaavec.be

Nombre de places limité

VIOLENCES ET OPPRESSION DES FEMMES : STRATÉGIES DES INSTITUTIONS ET REVENDICATIONS FÉMINISTES

Séminaire international d'études féministes organisé par l'Université des femmes

Dates : Du 4 octobre 2018 au 21 mars 2019 (15 modules de 14h à 17h)

Lieu : Amazone (Rue du Méridien 10 à 1210 Bruxelles)

Informations : <http://universitedesfemmes.be>

Inscription : Université des femmes

Tél. : 02/229 38 25

Mail : marcelle@universitedesfemmes.be - www.universitedesfemmes.be

LOGEMENTS VIDES, LOGEMENTS PUBLICS, LOGEMENTS ALTERNATIFS, ZACC MOREL, ... QUELLE POLITIQUE DE LOGEMENT À TOURNAI ?

Débat organisé par le DAL Tournai : rencontre avec les candidat.e.s des différentes listes

Date : 5 octobre 2018 à 19h

Lieu : Notre Maison (avenue des États-Unis, 10 à Tournai)

Infos : CIEP Wallonie picarde Élise De Pauw

Tél. : 069/88 07 72 ou 0471/82 28 37

Mail : elise.depauw@ciep-ho.be

www.moc-ho.be

FESTIVAL DE FILMS ALIMENTERRE

Sélection de films documentaires qui mettent en évidence les désordres agricoles et alimentaires, et proposent des alternatives pour relever ces défis.

Dates : Du 10 au 14 octobre à Bruxelles et du 15 au 31 octobre à Namur, Charleroi,

Liège, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Arlon et Mons

Programme et réservations :

www.festivalalimenterre.be

FEMMES AVEC OU SANS TOIT. SE LOGER ICI ET AILLEURS : DES EXPÉRIENCES INNOVANTES

Une journée d'étude et une journée d'ateliers d'échanges pratiques et de réflexion

Dates : 11 octobre (de 9h à 18h) et 12 octobre (de 9h à 13h)

Lieu : Faculté d'architecture et d'urbanisme (LOCI) de l'UCL (Rue Wafelaerts 47-51 1060 Bruxelles)

Infos et inscription : www.uclouvain.be/femmes-avec-ou-sans-toit

NOUVEAUX ENJEUX NORD-SUD DANS LA MONDIALISATION

Ce cycle de conférences propose des clés de lecture critique des grands enjeux Nord-Sud de l'heure et des rapports de force qui reconfigurent la mondialisation.

Dates : Tous les mardis du 16 octobre au 20 novembre (de 18h à 21h)

Lieu : Mundo-n (rue Nanon 98, Namur)

Infos et programme : www.cetri.be

Inscription : CETRI Nathalie Vanhumbecq

Mail : vanhumbecq@ceetri.be

Tél. : 010/48 95 63

RELATION PATIENTS-MÉDECINS

Journée de réflexion avec des interventions sur les enjeux en matière de santé pour les ainé.e.s

Date : 17 octobre de 9h30 à 16h

Lieu : Bouge (Créagora)

Info : Énéo Secrétariat fédéral

Gsm : 0473 33 64 55

Mail : Claire.Verhamme@mc.be

www.eneo.be

SPECTACLE THÉÂTRE « COMBAT DE PAUVRES »

À partir de témoignages d'experts, de travailleurs sociaux et de victimes, la compagnie Arttëtça nous confronte à la précarité et à la misère organisée au nom de la compétitivité.

Date : 18 octobre à 20h30

Lieu : Centre culturel de Waremme

(Place de l'école moyenne, 9)

Réservation : Équipes populaires de

Liège-Huy-Waremme Françoise Caudron

Tél. : 0485/16 26 25

Mail : caudron@equipespopulaires.be

ET LE POUVOIR ?

Le Festival des Libertés (Bruxelles Laïque) porte un regard critique sur l'évolution du monde à travers le prisme du pouvoir. Sa question centrale n'est pas comment s'en débarrasser, mais bien, sans le diaboliser, ni l'idéaliser et ni le naturaliser, comment le répartir et l'encadrer pour qu'il œuvre à l'intérêt général et à l'épanouissement des libertés. C'est en ce sens que se sont développés l'État de droit, la séparation des pouvoirs et la démocratie, autant de principes qui aujourd'hui se voient menacés et parfois même niés par toute une série d'autorités.

Au programme : concerts, pièces de théâtre, débats, documentaires et conférences.

Dates : du 18 au 27 octobre

Lieu : Théâtre national à Bruxelles

Programme : www.festivaldeslibertes.be

Info : Bruxelles Laïque Tél. : 02/289 69 00

ENRICHISSEZ VOTRE INTELLIGENCE COLLABORATIVE

Collaborer suppose la rencontre de deux systèmes minimum, qui cheminent ensemble pour construire un projet commun. Les partenaires doivent développer une certaine intelligence collaborative qui contribue à l'intelligence collective. Collaborer demande en effet de développer certaines capacités individuelles, de prendre conscience de l'existence de l'autre, de la place que chacun.e peut prendre ou donner, et que le collectif est plus que la somme des parties. La collaboration est le fruit d'un co-engagement, d'une co-construction et d'une co-responsabilité.

Date : 20 octobre de 09h30 à 16h30

Lieu : Espace Kegeljan (rue Lecocq à Namur)

Inscription : Etopia Mail : formation@etopia.be

Infos : <http://etopia.be>

CAFÉ CITOYEN « LA POLITIQUE MIGRATOIRE EUROPÉENNE EN QUESTION »

Date : 25 octobre à 20h

Lieu : Hôtel de ville de Nivelles (Grand place)

Infos : Équipes populaires du BW

Tél. : 0487/28 24 43

INCLUSION ET CO-CONSTRUCTION : ALIMENTEZ VOTRE BOÎTE À OUTILS

Cette formation est très pratico-pratique avec l'expérimentation d'outils par les participant.e.s et réflexive à de leur réalité professionnelle.

Public : Intervenant.e.s avec une expérience de facilitation, d'animation de groupes et/ou d'animation de réunions.

Date : 1^{er} décembre de 09h30 à 16h30

Lieu : Espace Kegeljan (rue Lecocq Namur)

Inscription : Etopia

Mail : formation@etopia.be

Infos : <http://etopia.be>

Centres régionaux



BRABANT WALLON

boulevard Fleur de Lys, 25 - 1400
Nivelles • 067.21.89.91

BRUXELLES

rue Pléтинckx, 19 - 1000
Bruxelles • 02.557.88.35

CHARLEROI - THUIN

boulevard Tirou, 167 - 6000
Charleroi • 071.31.22.56

DINANT - PHILIPPEVILLE

rue E. Dinot, 21/Bte 6 - 5590
Ciney • 083.21.24.51

HAINAUT CENTRE

La Louvière:

rue du Marché, 6 - 7100
La Louvière • 064.23.80.20

Mons:

rue Marguerite Bervoets, 10 - 7000
Mons 065.35.39.63

HAINAUT OCCIDENTAL

Tournai:

av. des États-Unis, 10 Bte 8 - 7500
Tournai • 069.88.07.64

Ath:

rue de Gand, 28 - 7800
Ath • 068/84.34.31

Mouscron:

rue St-Pierre, 52 - 7700
Mouscron • 056.33.48.68

LIÈGE-HUY-WAREMME

Liège:

rue St-Gilles, 29 - 4000
Liège • 04.232.61.61

Huy:

av. Albert 1^{er}, 6 - 4500
Huy 085.21.11.33

LUXEMBOURG

rue des Déportés, 39 - 6700
Arlon • 063.21.87.33

NAMUR

Centre L'Illon - rue des Tanneries, 1 5000
Namur • 081.22.68.71

VERVIERS

rue du Centre, 81 - 4800
Verviers • 087.33.77.07

CANTONS DE L'EST

VHS - Rotenbergplatz, 19 - 4700
Eupen • 087.59.46.30



© Reportage photo & 96

Le reportage proposé dans cette *Esperluette* est le fruit d'un travail photographique réalisé par Virginie Delattre et Catherine Lievens. Il fait écho à la journée Interbagic dont certains articles composent notre dossier d'analyses.

Virginie se présente comme une photographe sociale : sa photographie est militante. En effet, son objet est de témoigner en faveur des victimes et de contribuer à la transformation des problèmes par ce type de document et l'action sur l'évolution des mentalités.

Pour en savoir davantage : www.agencephotorebelle.be.

Catherine est elle chargée de projets et exploratrice en Éducation permanente et socio-artistique.